

Réorganisation de l'Hydro-Québec

Une réforme profonde des structures de l'Hydro-Québec sera annoncée aujourd'hui même et entrera en vigueur le 1er juin. Elle prévoit notamment la création de cinq grands directeurs généraux qui relèveront du président et des commissaires, et la réorganisation des services qui sont, selon les cas, regroupés, fusionnés ou divisés. Dans les grandes lignes, le nouvel organigramme de l'Hydro-Québec s'inspire de la structure de la région "Electricité de France".

M. Léo Roy, qui était directeur général de l'Hydro,

devient assistant-exécutif du président et, à ce titre, assumera la responsabilité des services administratifs : contentieux, relations extérieures, organisation et méthodes, recherches économiques, service médical.

Les cinq directeurs généraux sont ceux des approvisionnements ; de la finance et comptabilité ; de l'exploitation et vente ; du génie, et du personnel. Le directeur général des approvisionnements sera M. André Prud'homme, qui occupait déjà un poste à l'Hydro. M. Edmond A.

Lemieux, qui était contrôleur, est nommé directeur général de la finance et de la comptabilité ; M. Yvon de Guise dirigera l'exploitation et la vente ; M. Benoit Baribault, qui occupait un poste au ministère fédéral de la production de la défense, est nommé directeur général du génie ; M. Roger Chertier, professeur de relations industrielles à l'université Laval, est nommé directeur général du personnel.

Depuis déjà plusieurs mois, les commissaires et le président de l'Hydro-Québec, M. J.-C. Lessard,

s'employaient à concevoir une structure nouvelle propre à accroître l'efficacité de la société et à tirer le meilleur parti possible du personnel des cadres.

Il paraît évident, en outre, que le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a contribué largement à cette réforme dont les diverses modalités ne seront rendues publiques qu'en fin de journée, aujourd'hui, par des annonces payées dans les journaux. La direction de l'Hydro a estimé, en effet, que l'importance des changements an-

noncés justifie la publication intégrale des textes explicatifs qu'elle doit livrer à la presse, y compris la biographie des nouveaux titulaires. Ainsi seront écartés les risques que présentent parfois les résumés dans les quotidiens.

On constate de plus que certaines personnalités canadiennes - anglaises, bien établies dans la société depuis l'époque de la Montreal Light Heat and Power, n'exerceront plus désormais sur le personnel et la conduite de l'entreprise les pouvoirs et l'influence qu'ils avaient acquis.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 95

MONTREAL, MARDI, 24 AVRIL 1962

L'armée française tente de porter le coup de grâce à l'OAS, désorganisée

ORAN. — Depuis hier matin, l'armée française, appuyée par la nouvelle force locale, est lancée dans une vaste offensive contre les éléments de l'OAS. Le gouvernement français est décidé de frapper fort et de profiter du choc psychologique de la capture de Salan pour nettoyer Oran et Alger des commandos OAS qui s'y abritent.

A Oran, qui est toujours la place forte de l'armée secrète, les soldats ont reçu l'ordre de tirer à vue sur toute personne qui se trouvera sur les balcons et les terrasses, lieux habituels des tireurs de l'OAS. Les observateurs politiques pensent que, tôt ou tard, les forces de l'ordre forceront l'OAS à livrer une bataille rangée dans les rues d'Oran. Toutefois, certains indices laissent entendre que les dirigeants de l'OAS préfèrent éviter tout contact pendant plusieurs jours afin d'éliminer l'attention des unités de police engagées dans cette bataille.

Hier soir, on ne signalait à Oran aucun accrochage particulier, et six morts seulement. A Alger, le bilan des morts de la journée est nettement moins important que celui des jours précédents : quatre morts musulmans, alors que la moyenne quotidienne des quinze derniers jours était de 15 tués. Trois explosions au plastique ont cependant détruit l'Institut d'agronomie de Maison Carrée et deux bureaux administratifs, dans le centre de la ville.

L'arrestation de Salan, survenue moins de trois semaines après celle de Jouhaud, semble avoir profondément marqué la population européenne. Celle-ci considérait le chef de l'OAS comme invulnérable. De plus, la façon peu glorieuse de sa capture, comme celle de Jouhaud, à quelque peu étonné les "pieds-noirs".

Ces deux dirigeants avaient en effet dit et redit qu'ils mourraient pour leur cause, or,

ni l'un ni l'autre n'ont esquissé le moindre geste au moment de leur arrestation.

Enfin, les déclarations qu'on prête à Salan ("l'OAS s'effondre autour de moi"...) "tous des têtes brûlées qui ne pensent qu'à tuer..." etc) ajoutent encore au pessimisme de la population qui assiste chaque jour au processus irréversible de l'indépendance algérienne.

La population

Le président du barreau français, Me Jacques Charpentier, qui avait défendu Jouhaud lors de son dernier procès, a fait savoir hier qu'il avait décidé de ne plus défendre Salan tel qu'il l'avait d'abord annoncé.

C'est après un court entretien avec Salan, à la prison de la Santé, que l'avocat a fait com-

Voir page 2: L'armée française



L'armée française, appuyée par des blindés, a pris position dans les grandes villes avec l'ordre de tirer à vue et sans sommation contre tout partisan de l'OAS. (Photo Keystone)

EN DÉLÉGUANT PARTOUT DES HOMMES DE VALEUR

Robert Kennedy : il faut montrer le vrai visage du pays au monde

NEW-YORK. — Le procureur général des Etats-Unis a proposé hier soir d'envoyer à l'étranger des Américains qui, se signalant par leurs qualités intellectuelles, pourraient faire connaître à toutes les nations les faits relatifs au mode de vie américain. Prenant la parole à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'agence de

presse Associated Press, M. Robert Kennedy a souligné qu'il s'était heurté au cours d'un récent voyage autour du monde, à beaucoup d'ignorance et d'incompréhension au sujet des Américains.

"Nous faisons face à un problème considérable, et il est, mais une magnifique occasion s'offre à nous... Selon moi,

à moins que nous ne parvenions au cours de la prochaine décennie à convaincre les peuples des pays étrangers — et en particulier les étudiants — que nous sommes fidèles à nos idéaux, et qu'il est possible d'atteindre la prospérité et des normes élevées d'hygiène dans un régime qui protège la liberté individuelle, nous perdrons la guerre froide, quelle que soit l'importance des crédits que nous affectons à l'assistance..."

"Le capitalisme est devenu un mot péjoratif parce qu'il est synonyme d'égoïsme. Beaucoup de gens pensent, dans les pays étrangers, que les Américains ne s'intéressent qu'aux gains matériels, qu'ils se désintéressent du sort de leurs voisins, de leurs communautés et de ceux qui sont moins fortunés qu'eux."

Pour dissiper cette image à l'étranger, M. Kennedy suggère d'envoyer à l'étranger des citoyens américains qui se distinguent par leurs qualités : des sénateurs, des ministres du gouvernement, des membres du Congrès, des professeurs d'université, des dramaturges et des poètes.

Mlle Stratas reçoit une ovation à Moscou

MOSCOU. — Teresa Stratas, soprano de Toronto, a remporté un véritable triomphe hier soir comme soliste au concert de l'Orchestre Symphonique de Moscou, donné devant 6.000 personnes dans la salle des congrès du Kremlin. L'auditoire lui a fait une ovation de 15 minutes.

Mlle Stratas a chanté à la demande expresse de M. Arnold Smith, ambassadeur du Canada. Elle n'était pas à l'affiche pour ce concert, mais M. Smith a insisté devant le succès qu'elle avait remporté, dimanche, au conservatoire de Moscou.

Aux premiers rangs, on remarquait Mme Ekaterina Furtseva, ministre soviétique de la culture qui a longuement applaudi la chanteuse canadienne.

Ce fut aussi une soirée triomphale pour le jeune pianiste montrealais Ronald Turini, qui a dû donner trois rappels après son interprétation du premier concerto en mi-majeur de Liszt. Au concert d'hier, l'orchestre était dirigé par Jacques Beau-

Une source fiable nous a permis d'apprendre, hier soir, qu'il n'est pas question de grève parmi les instituteurs de la commission scolaire de Ver-

Londres : 10,000 manifestants ont demandé à l'URSS et aux E.-U. de ne pas reprendre les expériences

LONDRES. — Plus de 10,000 manifestants, les pieds enflés par une marche de 50 milles, ont fait une halte hier en face de l'ambassade américaine à Londres.

Le chanoine John Collins, chef de la campagne britannique pour le désarmement nucléaire, a gravi les marches de l'édifice, s'est arrêté pour se recueillir en face de l'entrée principale, puis il a remis au portier un message à l'adresse du président Kennedy lui demandant de ne pas permettre la reprise des essais nucléaires à l'île Christmas, dans le Pacifique.

Des notes semblables ont été livrées à l'ambassade de l'Union soviétique et au gouvernement britannique.

Les manifestants ont demandé à l'URSS de ne pas reprendre ses essais nucléaires même si les Etats-Unis le font.

Les manifestants ont demandé au gouvernement britannique d'intervenir auprès du président Kennedy pour empêcher la reprise des essais nucléaires. On sait que M. Macmillan doit se rendre à Washington samedi.

Une foule de plus de 50,000 manifestants s'était rassemblée à Hyde Park pour entendre des allocutions protestant contre la reprise des essais nucléaires.

Quatre députés travaillistes, la femme de l'écrivain J. B. Priestly et l'ancien doyen roué de Canterbury, le Dr Hewlett Johnson, se trouvaient au nombre des manifestants. Au nombre des orateurs se trouvaient deux survivants d'Hiroshima, un orphelin de 18 ans et un professeur dont la vie est minée par les radiations.

Des manifestations semblables se sont déroulées en Norvège et en Hollande.

CE QUE RECHERCHENT LES ETATS-UNIS

Une puissance de destruction plus grande avec des ogives plus petites

WASHINGTON. — Les savants et les chefs militaires américains, prêts à une nouvelle série d'expériences nucléaires, espèrent trouver des moyens de loger une plus grande force destructrice dans des ogives nucléaires de plus petite dimension. On affirmait hier de source bien informée que l'un des principaux buts des essais dans le Pacifique sera d'accroître l'efficacité des ogives et des bombes nucléaires. Ces expériences seront les premières depuis près de quatre ans. On prévoit qu'elles commenceront dès cette semaine.

Tout indique que les Etats-Unis tenteront au moins 36 explosions nucléaires dans l'atmosphère au cours des trois prochains mois dans deux régions du Pacifique. La première région qui comprend l'île Christmas est située à environ 1.300 milles de Honolulu tandis que l'autre se trouve à environ 900 milles au sud-ouest d'Hawaii.

Rappelons que le premier ministre Khrushchev a déclaré que si les Etats-Unis reprennent leurs expériences nucléaires, l'URSS se verra dans l'obligation d'effectuer l'essai de nouveaux engins nucléaires pour assurer sa sécurité et la paix dans le monde.

On croit que les Soviétiques ont réalisé des progrès dans le sens de l'efficacité des ogives grâce à leurs explosions de

l'automne dernier. Mais les autorités américaines croient que l'URSS est encore derrière les Etats-Unis dans ce domaine.

— A mesure que les ogives nucléaires deviennent plus efficaces, et qu'elles produisent de plus puissantes explosions à partir de quantités moindres de matériel, elles augmentent la force de frappe des fusées qui les propulsent.

C'est là un point particulièrement important pour les Etats-Unis, qui édifient actuellement leur puissance d'attaque à longue portée à partir du missile Polaris et du missile balistique intercontinental Minuteman. Le lancement du premier se fait à bord de sous-marins alors que le deuxième ne jouit pas de cette particularité.

Le Polaris, tel qu'il existe actuellement, peut produire une explosion équivalente à environ 400.000 tonnes de TNT, tandis que la force du Minuteman est évaluée à environ 500.000 à 600.000 tonnes de TNT.

Bien que les chefs militaires américains pensent que cette puissance peut atteindre presque toutes les cibles, ils désirent accroître la puissance des

Voir page 2: Une puissance

Les écoles séparées d'Ontario, frustrées de recettes fiscales

NIAGARA FALLS. — M. John Middleweek, de Toronto, secrétaire de l'Association des commissaires d'écoles séparées de l'Ontario, a affirmé hier que les écoles catholiques de cette province ne recevaient pas une part équitable des recettes fiscales provenant des sociétés.

Devant l'Association des instituteurs et des parents d'élèves, M. Middleweek a déclaré que la loi des écoles séparées n'était pas juste à l'égard des écoles catholiques et que le gouvernement ontarien ne fait rien pour la corriger "de crainte de soulever des problèmes politiques".

Le Conseil des arts possède d'ailleurs un nouveau président en la personne de M. Douglas Black Weldon, président du conseil de l'université de Western Ontario et président de la Midland Securities Corporation, de London, (Ont.). M. Weldon a été choisi comme président pour remplacer le Dr Claude Bissell, président de l'université de Toronto, qui a demandé à être relevé de ses fonctions. Tout comme celle de M. Filion, cette nomination devient effective immédiatement.

Ont été nommés membres du Conseil, des personnes qui jouissent d'une réputation bien établie à cause de leur intérêt aux affaires culturelles et artistiques : M. Trevor F. Moore, vice-président et directeur de l'Imperial Oil Ltd., de Toronto, M. D. Park Jamieson, de Sarnia, ancien président de l'Association du barreau canadien ; M. Samuel Steinberg, président de la Steinberg Ltd., de Montréal.

Ces personnes deviendront membres du Conseil le 14 mai 1962, en remplacement des membres qui, aux termes de la loi sur le Conseil des arts du Canada, ne pouvaient être nommés de nouveau.

Ceux dont la nomination a été renouvelée sont : Mme Margaret Harvey, de Victoria, M. Gerald Winter, de Saint-Jean, (N.B.), M. Frank Lunch-Staunton, de Lundbreck, (Alberta).

Ranger-4 se dirige vers la lune...

CAP CANAVERAL. — Le navire spatial Ranger-4 se dirige vers la lune. Une fusée géante Atlas-Agena B le portait dans l'espace à 3 heures 51, hier après-midi. Les appareils que contient Ranger-4 transmettront à la terre des images par télévision, ainsi que des renseignements scientifiques. La charge utile du navire spatial est de 730 livres ; il devrait atteindre la lune jeudi matin, en 60 heures, ayant ainsi parcouru une distance de 229.541 milles.

Si le lancement de l'engin a été parfait, l'administration de l'aéronautique et de l'espace annonçait cependant que le système de télémétrie de Ranger-4 était défectueux et qu'il n'était pas possible de déterminer si la fusée et le navire spatial progressaient dans l'espace tel que prévu.

C'est la huitième tentative des experts américains de lancement d'un véhicule spatial vers la lune ; les précédentes ont échoué.

L'envoie vers la lune doit se terminer à huit heures cinquante du matin, jeudi, deux jours et demi après le départ. La fusée Agena B a d'abord lancé le navire de l'espace à une altitude de 107 milles, à 18.000 milles à l'heure. Au-dessus de l'île de l'Ascension, à ce moment-là, l'engin a plané pendant six minutes, puis la fusée Agena B se remettait en marche à la vitesse de 24.500 milles à l'heure, entretenant ainsi la seconde étape de l'envoie à la lune. Le poste d'observation de Johannesburg, en Afrique du Sud, a signalé que l'engin parcourait sa route dans l'espace.

Deux minutes après la seconde mise à feu de la fusée, elle devait se séparer du navire de l'espace, le laissant poursuivre seul sa course jusqu'à la lune.

Tout à bord du navire spatial a été stérilisé de façon à éviter toute semence d'organismes vivants sur la lune.

Une caméra de télévision prendra de gros plans de la surface de la lune ; un spectromètre à rayons gamma enregistrera l'intensité de la radioactivité.

Voir page 2: Ranger-4



M. Filion à la vice-présidence du Conseil des arts du Canada

OTTAWA. — M. Gérard Filion, directeur du Devoir, a été nommé vice-président du Conseil canadien des arts. M. Filion remplace à ce poste le R. P. Georges-Henri Levesque, o. p., dont le mandat est expiré. La nomination de M. Filion entre en vigueur immédiatement.

Le Conseil des arts possède d'ailleurs un nouveau président en la personne de M. Douglas Black Weldon, président du conseil de l'université de Western Ontario et président de la Midland Securities Corporation, de London, (Ont.). M. Weldon a été choisi comme président pour remplacer le Dr Claude Bissell, président de l'université de Toronto, qui a demandé à être relevé de ses fonctions. Tout comme celle de M. Filion, cette nomination devient effective immédiatement.

Ont été nommés membres du Conseil, des personnes qui jouissent d'une réputation bien établie à cause de leur intérêt aux affaires culturelles et artistiques : M. Trevor F. Moore, vice-président et directeur de l'Imperial Oil Ltd., de Toronto, M. D. Park Jamieson, de Sarnia, ancien président de l'Association du barreau canadien ; M. Samuel Steinberg, président de la Steinberg Ltd., de Montréal.

Ces personnes deviendront membres du Conseil le 14 mai 1962, en remplacement des membres qui, aux termes de la loi sur le Conseil des arts du Canada, ne pouvaient être nommés de nouveau.

Ceux dont la nomination a été renouvelée sont : Mme Margaret Harvey, de Victoria, M. Gerald Winter, de Saint-Jean, (N.B.), M. Frank Lunch-Staunton, de Lundbreck, (Alberta).

Malaise scolaire à Verchères : une histoire de microphones...

Une source fiable nous a permis d'apprendre, hier soir, qu'il n'est pas question de grève parmi les instituteurs de la commission scolaire de Ver-

chères, à la suite de la démission du principal de l'école Ludger Duvernay, M. Herve Foucauld, et d'un professeur, M. Armand Lacerte.

Il apparaît que la démission du principal n'a pas été la conséquence d'incompatibilités entre lui et certains membres de la commission scolaire, mais la suite d'indiscrétions que les autorités n'ont pas prises.

En effet, notre informateur nous a révélé que le principal de l'école et quatre de ses professeurs auraient admis, dans des déclarations écrites, avoir été à l'origine de ces indiscrétions et reconnu leur erreur.

Voici ce qui se serait produit. On aurait installé à l'école Duvernay un système de microphones grâce auquel il était possible d'écouter tout ce qui se passait aux réunions de la commission scolaire de l'endroit, même lorsque les circonstances exigeaient la tenue de ces séances à huis clos. Le système aurait permis à ses propriétaires d'écouter ainsi les délibérations de quatre réunions des commissaires, dont celle de vendredi dernier, alors que fut découvert le pot aux roses.

On ne nous a pas dit ce qui avait permis d'éventer la mé-

che, mais les commissaires ont convoqué sur-le-champ le principal de l'école et réussi à découvrir tous les coupables, y

Voir page 2: Malaise scolaire

FETE DU JOUR
S. FIDEL
Les libraires
F. PILON INC.
Papeterie - Dictégraphes
Accessoires de bureau

Le français en Ontario

Par Françoise Côté

OTTAWA — Un demi siècle après le règlement XVII, qui visait à toutes fins pratiques à l'extinction de la langue française en Ontario, un vice-roi canadien-français, le major-général Georges Vanier, présidera jeudi soir à Ottawa la séance finale du 25e concours de français en Ontario.

A l'académie de La Salle, l'un des bastions de l'enseignement du français dans la capitale fédérale, 42 jeunes finalistes pour les sections secondaire et primaire retrouveront les 114 lauréats du quart de siècle du concours de français.

Fondé en 1938 par le Dr Robert Gauthier, directeur de l'enseignement du français au ministère ontarien de l'Éducation, le concours de français devait devenir rapidement l'une des plus vigoureuses et plus fécondes manifestations de l'Ontario français.

Les dizaines de milliers d'écrits franco-ontariens, qui ont participé au concours de français pendant ce quart de siècle consacrent la victoire de leur groupe ethnique sur le règlement XVII.

Il y a cinquante ans cette année, le gouvernement provincial de Toronto, cédant aux pressions exercées contre lui par les éléments orangistes, répondit aux demandes des Franco-Ontariens pour une meilleure place au français dans l'éducation, par le règlement XVII.

Un des témoins de cette époque, Louis Charbonneau, d'Ottawa, ancien professeur maintenant traducteur au gouvernement fédéral, décrit ainsi cette loi. « Les Franco-Ontariens sont traités comme l'enfant de l'école qui demande un poisson et à qui son père donne un scorpion. Le scorpion fut le règlement XVII, de triste mémoire, qui limitait l'enseignement du français à une heure par jour, prescrivait l'anglais comme langue de communication à compter de la deuxième année de classe, imposait aux écoles bilingues un inspecteur de langue anglaise en plus de l'inspecteur de langue française et, pour combler la mesure, restreignait ce régime aux écoles déjà existantes ».

C'est l'inspecteur M. Charbonneau, cela équivaut à dire que les Franco-Ontariens ne pouvaient pas fonder d'autres écoles. Ce régime dura quinze ans, au cours desquels... il fallut lutter, pétitionner, solliciter, recourir à la résistance passive et plaider jusqu'au Conseil privé pour obtenir justice ».

En 1927, à la suite d'une enquête de deux ans de la commission Marchant-Scott-Côté, les Franco-Ontariens ont obtenu le régime scolaire dont ils jouissent actuellement. Au niveau primaire, ils ont un programme d'enseignement bilingue de huit ans. La reconnaissance du français comme langue de communication et d'enseignement est laissée en pratique à la discrétion du professeur. Un programme avancé de français est établi pour les cinq premières années du cours secondaire. Les inspecteurs de langue française sont maintenant au nombre de 23. Enfin une école normale est spécialement affectée à la formation du personnel enseignant des écoles bilingues.

Concours provincial

C'est une dizaine d'années après l'avènement du nouveau régime scolaire, que le concours de français est venu couronner d'un bout à l'autre de la province les efforts de près d'un quart de siècle.

En lançant le premier concours provincial de français, M. Gauthier avait dit: « Nous avons tout lieu de croire que ce concours, dont le principal but est de promouvoir l'enseignement du français en Ontario, nous rendra les plus grands services. C'est une réelle occasion de secourir l'initiateur qui pourrait exister en certains centres. C'est de plus un avantage accordé aux petits Ontariois qui, en participant à de telles épreuves et aussi de gagner des bourses pour former ensuite des chefs ».

Bourses d'études

Institué officiellement par le ministère ontarien de l'Éducation, le concours de français offrait à ses lauréats des bourses d'études qui en plus d'une occasion pouvaient servir un véritable passeport pour la promotion sociale. « Les bourses permettaient à nos meilleurs étudiants de parachever leurs études et d'exercer plus tard une influence salutaire parmi les nôtres », dit M. Gauthier.

Au début le concours se limitait au cours primaire et les bourses d'études couvraient jusqu'à huit années de frais de scolarité dans un collège classique. Aux bourses offertes par plusieurs institutions du Québec, vint s'ajouter un fonds spécial pour les bourses du concours de français constitué avec le produit d'une grande souscription lancée par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, avec le concours de la Saint-Jean-Baptiste.

A la section primaire initiale du concours de français vint s'ajouter une section secondaire pour les élèves de 12e année des écoles bilingues ontariennes. Lors de la séance du jeudi 26 avril prochain, les 42 finalistes à l'académie de La Salle représenteront les 3.000 concurrents de 8e année et les 1.400 étudiants de 12e année des écoles bilingues ontariennes.

Leurs succès dans les concours régionaux leur méritent déjà chacun un certificat d'honneur ainsi qu'une bourse de \$50. Quant aux lauréats du niveau primaire, ils sont quatre en tout soit deux pour les écoles d'une à quatre classes et deux pour les écoles de cinq classes et plus. Ils recevront des bourses de \$300 chacune. Les quatre lauréats suivants recevront chacun \$200.



LA FAMILLE DU CAMPISME A L'HOTEL DE VILLE — Au salon de la mairie après la proclamation de la Semaine du campisme par M. Adrien Angers, représentant du maire. Cette semaine du campisme sera illustrée par l'exposition "CAMPISME ET FAMILLE" au Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception du 24 au 29 avril prochains. On voit ici M. Angers et le père Marcel de la Sablonnière, s.j., le responsable de cette initiative ainsi que M. et Mme Fernand Bolduc et leurs enfants.

Ranger-4...

(Suite de la première page)

à la surface de la lune, indication précise sur la constitution de l'écorce lunaire; un appareil très sensible détectera les tremblements de terre et les effets de la chute de météores sur la lune; la température lunaire sera soigneusement établie, elle varierait de 230 degrés sous zéro à 280 degrés au-dessus.

Un altimètre-radar donnera une indication des propriétés réfléchissantes de la lune vers laquelle sont dirigées des ondes radioélectriques.

Une mission identique avait été confiée le 25 janvier dernier au Ranger-3, mais le lancement se fit à une vitesse trop grande et la mise en orbite qui en suivait ne pouvait permettre à l'engin d'atteindre la lune.

Ainsi, le Ranger-3 arrivait dans les parages de la lune 14 heures trop tôt; il entraînerait alors en orbite le soleil.

La Russie a lancé à la lune le Lunik II, en 1959, alors que Lunik III prenait des photos de la face inconnue de la lune, la même année.

Les États-Unis connaissent une semaine fort active dans le domaine spatial. Un second essai de la super-fusée Saturne doit avoir lieu mercredi, le lendemain, un satellite sera lancé conjointement par les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il est fort possible également que le lancement de la fusée Centaure, de grande énergie, cinq fois remis jusqu'ici, ait lieu cette semaine.

L'armée française...

(Suite de la première page)

naître à la presse sa décision. Il a ajouté qu'il abandonnait également la cause de Jouhaud, condamné à mort la semaine dernière.

Salan, qui doit subir son procès au mois de mai prochain, aura pour défenseur Me Jean-Louis Tixier-Vignancourt, ex-député de la droite, connu pour ses sympathies OAS et avocat traditionnel de cette organisation subversive.

Mme Salan a été internée à la prison de Fresco, sous l'inculpation d'usage de faux. Sa fille de 16 ans, Dominique, a été confiée à la garde d'un proche parent.

A Tunis, le GPRA a annoncé la formation d'un comité mixte, Européens et Musulmans, « qui combattrait en Algérie l'influence fasciste de l'OAS ».

Le GPRA a souligné que c'était la première fois que les nationalistes algériens et les libéraux européens faisaient front commun sous l'égide du FLN.

D'autre part, les services de presse du GPRA à Tunis ont publié un appel demandant aux Européens de reconnaître que l'OAS avait échoué et de ne pas quitter l'Algérie ou on avait grandement besoin d'eux pour assurer la vie économique et administrative de l'Algérie de demain.

Les Métallos...

(Suite de la page 14)

déclare que les travailleurs sont les plus directement touchés par la fermeture de ces usines et que leurs représentants doivent participer à l'étude des moyens de faire face à cette situation.

Les Métallos demandent qu'un nombre approprié de représentants attitrés des syndicats participent à toutes les discussions et à tous les pourparlers visant à établir un commissariat industriel. Les syndicats veulent également participer à la formation de ce dernier.

Au niveau secondaire, les deux premiers lauréats obtiendront des bourses de \$300, les deux seconds de \$200, et les deux troisièmes de \$100. Dans le classement des candidats, celui-ci est toujours double afin de donner des chances égales aux étudiants et étudiantes. Ainsi un montant global de \$5.300 sera distribué aux lauréats 1962 du concours de français de l'Ontario. Cette année les lauréats recevront des bourses des mains même du vice-roi du Canada et de Mme Georges Vanier.

Le goût des Hollandais pour les meubles peints à la main

Bien que la Hollande soit hautement industrialisée le travail manuel y reste toujours à l'honneur. Hindeloopen, petite ville sise au nord-est de la Frise, y est un centre renommé de meubles faits à la main. Fondé il y a plus de 1200, Hindeloopen fut habité de façon suivie des l'an 725 et des l'année 1250 on y faisait commerce avec les pays scandinaves. La petite ville fut un port de mer florissant à l'âge d'Or du 17e siècle, posée qu'elle était sur le littoral nord-est du Zuyderzee ainsi que la Mer du Nord entretenait un commerce mondial. Depuis 28 ans cependant la digue d'Alfsluit, longue de 20 milles, a formé le Zuyderzee à la Mer du Nord et rendu toute vie maritime impossible à Hindeloopen. Depuis longtemps d'ailleurs les activités maritimes se concentraient surtout du côté d'Amsterdam. Aujourd'hui cependant, même les pêcheries y sont choses du passé, le lac d'Yssel n'étant nu peu à peu en un lac d'eau douce. Tout cela a transformé la petite ville de 850 habitants en un site réveur, romantique qui attire artistes et visiteurs.

Hindeloopen cependant n'a pas renoncé à ses meubles d'artisanat, industrie qui y date de l'époque où les capitaines de vaisseaux apportaient d'Orient non seulement les soies luxueuses et les épices mais d'admirables cabinets chinois, de petites tables décoratives et de charmanes pièces peintes à la main; de la Méditerranée on rapportait le marbre d'Italie dont les riches décoraient leurs demeures et que les autres imitaient en belles marbrures exécutées sur bois de même qu'ils copiaient les meubles d'Orient mais en y ajoutant cette touche hollandaise, ce qui donna naissance à un style dameublement nouveau. Les contacts avec la Scandinavie influencèrent aussi la couleur et inspirèrent les dessins à fleurs des pièces.

Parmi ces meubles traditionnels d'Hindeloopen citons: la

table à panneau réversible, aux fleurs fines sur fond rouge de Chine et qui retourne offre une scène biblique peinte à la main, style qui remonte jusqu'à 300 ans en arrière, le berceau d'enfant et la chaise-haute genre boîte sur roues de bois et dont l'ornementation à motifs floraux et à portraits attire toujours les commandes; le traineau à glace frison, à silhouette en volute, aux motifs de tons rouge chinés, vert olive et or, et que depuis des centaines d'années on utilise sur les canaux gelés de Hollande en propulsant à l'aide de petites pèles pointues (fête ce joli traineau est suspendu au plafond près du porche et s'y laisse admirer car il est orné sur toutes ses surfaces; l'escalier particulier enfin que l'on utilisait pour atteindre à ces hauts lits de placards et qui sont une fête pour les yeux.

Et alors que partout la hâte pousse les gens, à Hindeloopen chacun vague en toute lenteur et sérénité à l'élaboration artistique de ces meubles uniques, joyeux et remplis du charme des siècles passés.

Le Dr Lise Fortier à l'émission: "Cartes sur table"

A l'émission radiophonique "Cartes sur table" diffusée à CRF, le docteur Lise Fortier, obstétricienne et gynécologue, sera l'invitée de Nicole Germain les 23, 25 et 27 avril à 1h15 de l'après-midi. Ces trois émissions auront évidemment un intérêt particulier pour les auditrices. Le docteur Fortier s'adressera aux femmes de tout âge. Interrogée par Nicole Germain, elle leur donnera de judicieux conseils qui seront sans doute très appréciés.

Nicole Germain invite ses auditrices à lui écrire à "Cartes sur table", série présentée du lundi au vendredi, et à l'interroger sur les grandes questions de l'heure. Elle tente d'y apporter des réponses justes avec le concours, trois jours par semaine, d'un spécialiste du problème à l'étude. Comme dit Nicole Germain: "L'émission ne dure que dix minutes, nous ne prétendons pas approfondir les problèmes abordés. Tout ce que nous voulons, c'est éveiller l'intérêt des auditrices. Nous voulons qu'elles prennent part à la discussion par leurs lettres en mettant ainsi Cartes sur table".

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

Burgess se trouve bien en Russie

MOSCOU. — Donnant hier soir une conférence de presse, Guy Burgess a déclaré qu'il n'avait jamais eu l'intention de quitter la Russie — où il s'est réfugié, il y a 11 ans, après s'être enfui de Grande-Bretagne — et qu'il était très satisfait de son séjour au Foreign Office en compagnie de Donald Maclean.

"La raison pour laquelle le gouvernement britannique a émis un mandat d'arrestation contre moi et Maclean est que Londres est pris de panique à la seule idée de mon retour là-bas."

"J'aime vivre en Union soviétique sous le régime socialiste et pour rien au monde je ne voudrais retourner en Angleterre. Je n'ai jamais dit mon intention de quitter l'URSS; mais j'ai simplement écrit à ma mère, qui est invalide et malade, que j'aimerais passer quelques jours près d'elle."

La nouvelle donnée dans divers journaux selon laquelle les provinces canadiennes seraient invitées à participer aux célébrations montrealaises de la fête nationale des Canadiens français en 1967 a grandement surpris le président et ses collègues du Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Il semble que la suggestion formulée en ce sens par un invité à une récente rencontre consultative sur les célébrations nationales ait été interprétée comme une décision de la Société Saint-Jean-Baptiste. Aussi, le président général, M. Paul-Emile Robert, tient-il à préciser qu'aucun projet n'a encore été arrêté pour les célébrations du 24 juin 1967. "Nos divers comités, dit-il, sont à mettre un dernier main au programme de la fête nationale de juin prochain et nous mûrissions déjà des projets pour 1963".

PROFESSEURS D'EXPERIENCE DEMANDES
POUR COURS SECONDAIRE
Ecole de garçons à direction laïque. Echelle de salaires des professeurs de Montréal.
Faire connaître qualités, expérience et références par écrit, en vous adressant à:

HENRI CARON, sec.-trés.
Commission Scolaire de Napierville
291, rue Saint-Alexandre, C. P. 22
Napierville, Québec

CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY
DEMANDE
INGENIEURS ET CHIMISTES

Pour la recherche, le développement et le contrôle technique. Excellentes perspectives d'avancement dans les domaines d'amélioration des méthodes et des produits, et de la vente spécialisée.

Postes offerts également dans les usines pour s'occuper d'études et de travaux techniques et de dessin industriel touchant l'entretien, la qualité et l'exploitation.

Notre compagnie est la plus importante dans le domaine des pâtes et papiers et grâce à ses multiples activités elle est en mesure d'offrir un vaste choix de carrières intéressantes. Veuillez nous transmettre un résumé des principales étapes de votre éducation, votre expérience, et mentionner le salaire que vous désirez.

CHAMBRE 942, EDIFICE SUN LIFE
MONTREAL, P. Q.

LE COLLEGE DE MATANE

Sous la direction des Clercs de St-Viateur

Affilié à l'Université Laval
Pensionnaires et externes

COURS CLASSIQUE COMPLET

avec latin - grec ou une autre matière remplaçant le grec

Les examens d'entrée, obligatoires pour les candidats aux classes d'Eléments latins et de Pré-classique (7e année spéciale préparatoire au cours classique) se passent au Collège même:

chaque semaine des mois de mai et juin

le samedi, à 10 hres — le dimanche, à 3 hres

Les frais d'examen sont de \$3.00

l'essentiel d'abord...

Grâce au représentant de l'Alliance, je puis maintenant garantir aux miens une succession à l'épreuve de toute éventualité et j'accumule en même temps des épargnes dont je pourrai bénéficier moi-même de mon vivant. Le programme de sécurité qu'il nous a dressé nous procure la tranquillité d'esprit qui permet d'envisager l'avenir avec confiance — nous avons tenu compte de l'ESSENTIEL d'abord.



Alliance
mutuelle-vie

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE — SIÈGE SOCIAL MONTREAL

Une puissance...

(Suite de la première page)

deux ogives afin d'augmenter leur portée et approfondir leur force de pénétration dans le sol de façon à pouvoir atteindre les rampes de lancement des Soviétiques qui peuvent être profondément enfouies.

Expérimentation

Le Minuteman et le Polaris surpassent toutes les autres armes et ils formeront la puissance d'attaque nucléaire des États-Unis dans les années à venir.

Les deux missiles ont été expérimentés avec des armes factices mais n'ont jamais été équipés d'armes nucléaires.

Les autres armes découvertes depuis les essais de 1958 seront également expérimentées avec leurs cônes de charge nucléaires. Ces armes comprennent le missile anti-tank Davy Crockett, la torpille nucléaire anti-sous-marins et des fusées.

Huit sous-marins sont déjà équipés du Polaris, d'une portée de 1.390 milles. Les États-Unis possèdent 41 sous-marins équipés de 16 Polaris chacun, d'une portée de 1.725 milles, en 1967.

Le Minuteman sera prêt pour le combat dans quelques mois. La première base de ces fusées d'une portée de 6.300 milles est en construction dans le Montana.

Huit cents Minuteman seront disponibles dans des bases souterraines aux États-Unis. Les essais de ces armes ne forment qu'une partie du programme américain.

Les plus importants seront peut-être les engins nucléaires destinés à donner aux savants des informations sur les effets des explosions nucléaires sur les cônes de choc des missiles et sur le radar et les communications, ce qui est vital à toute défense anti-missile.

Des milliers d'hommes et une vingtaine de navires hâtent les préparatifs de ces explosions nucléaires atmosphériques au-dessus du Pacifique.

Malaise scolaire...

(Suite de la première page)

compris le concierger de l'école qui avait collaboré à l'installation du système d'écoute.

Le concierger, M. Claude Langlois, a été congédié sur-le-champ. Il s'est rendu à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Il nous a été impossible de savoir si trois autres instituteurs impliqués dans cette affaire songent à démissionner, s'ils vont se rendre à Québec pour exposer la situation aux autorités provinciales comme il en était d'habitude.

Le présent de la Commission scolaire, M. Paul-Augustin Dansereau, a refusé pour sa part de commenter ces événements. "Je n'ai pas de déclaration à faire, si ce n'est qu'il n'est pas question de grève des instituteurs ici," nous a-t-il répondu.

Les combats reprennent au Laos

VIENTIANE. — Le ministre laotien de la défense annonce que les forces du gouvernement ont déclenché samedi une vaste offensive contre les positions gouvernementales près de Nam Tha, capitale provinciale du nord-ouest.

Un porte-parole de l'état-major militaire a déclaré que les forces du gouvernement ont eu 25 morts. On ignore les pertes subies par les communistes du Viet Minh.

Le communiqué déclare: "Le combat se poursuit et nos troupes tiennent bon."

Le communiqué ajoute que deux bataillons du Vietnam soutenus par un feu nourri ont déclenché samedi trois attaques.

Présence d'esprit

BURKS FALLS, Ontario. — Un homme a conduit son auto à une vitesse de 90 milles à l'heure afin de guider un avion en difficulté dans la noirceur de la nuit. M. Glen May, âgé de 24 ans, de Burks Falls, a conduit son auto à travers la ville, les phares allumés, afin de guider le pilote Fred Harris, de Centralia, Ontario, vers une piste d'urgence, près de Emsdale, à 50 milles au sud de North Bay. Sur la route, il a roulé à une vitesse allant jusqu'à 90 milles à l'heure, précédant l'appareil. "Nous finissions une fête quand nous avons entendu le bruit de l'avion, a raconté May. Il pleuvait énormément et nous n'avons pas mis longtemps à réaliser que si c'était un avion, le pilote devait être en difficulté". Dans l'espace de quelques secondes, l'opération de secours a commencé.

On n'échangea aucun mot, mais May et un voisin ont couru dehors, avec des lampes de poche, pendant que l'on téléphonait à la police et au gérant de la piste du ministère des transports, à Emsdale. Rendu sur la piste, May a placé son auto, phares allumés, à un bout du terrain, et une autre à l'autre bout afin de guider le pilote. Le petit appareil a pu atterrir sans trop de peine. M. Harris a raconté qu'il s'était perdu alors que son appareil de radio a manqué au milieu d'une tempête. Il s'apprêtait à descendre sur la route, près de Burks Falls, quand il a aperçu les lueurs des lampes de poche.

PROFESSEURS DEMANDES

Huitième année scientifique et dixième année scientifique, française. — Deux professeurs expérimentés, salaires de 4.700 à 5.300 dollars. — Assurance - groupe, fonds de pension et autres avantages. — A. Christien, secrétaire-trésorier Commission scolaire Yémoussingou, P.Q.

DIRECTEUR MEDICAL DEMANDÉ

Pour un hôpital général de la région de Montréal (Environ 500 lits)

Ecrire en incluant curriculum vitae et salaire désiré à: CASE 294, "LE DEVOIR"

Tous renseignements seront tenus strictement confidentiels.

ON DEMANDE

La Commission des écoles catholiques de Chicoutimi requiert les services d'un conseiller d'orientation. La Commission est aussi intéressée à recevoir des demandes d'emplois d'instituteurs pour septembre 1962.

Les intéressés doivent communiquer avec: Le secrétaire-trésorier de la Commission 336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

336 est, rue Jacques-Cartier — CHICOUTIMI

</

La circulation a repris dans la voie maritime

MASSENA. — La section américaine de la Voie maritime du Saint-Laurent a été ouverte à la navigation hier matin à 3 h. 22. Le premier navire dans l'écluse Eisenhower a été le Murray Bay, cargo de 17.000 tonnes appartenant à Canada Steamship Lines. Il se dirige sur Montréal avec un cargaison de 600.000 boisseaux de céréales. Le navire suivant qui a passé par l'écluse Eisenhower a été le Transpacific, cargo

Le cargo Leone a franchi hier l'écluse de St-Lambert, chef de file de toute une série d'autres navires qui entreront d'ici demain dans l'extrémité montéréenne de la voie maritime du St-Laurent.

Les navires étaient immobilisés près de Montréal depuis une

d'Allemagne occidentale, qui va vers les Grands lacs. Ce navire a été le premier à emprunter la Voie maritime cette année.

La partie américaine de la Voie maritime devait ouvrir en même temps que la section canadienne le 15 avril, mais on découvrait une fissure dans l'écluse Eisenhower. En tout, 84 navires ont attendu que les réparations soient terminées.

dans les ports des Grands lacs prennent des cargaisons de céréales destinées aux ports de l'est du pays. Un retard d'une semaine au chargement de céréales dépend de l'avarie qu'il a fallu réparer à l'écluse Eisenhower; 800 navires ont pris en même temps des cargaisons de céréales.

De nombreux navires à quai

Un expert en navigation a décrit la situation la semaine dernière comme étant à peu près la pire depuis l'ouverture de la voie maritime. Il a déclaré que l'ouverture de la voie ne fera que déplacer l'encom-

La grève des camionneurs

Le tribunal limite à trois le nombre des piqueteurs

Par suite d'une injonction intérimaire, le nombre des piqueteurs était réduit hier à trois devant les établissements de huit des neuf entreprises de camionnage affectées par la grève de 1.400 camionneurs à Montréal.

Auparavant, le nombre des piqueteurs devant chaque établissement s'élevait jusqu'à 25, soit un nombre suffisant pour intimider tout camionneur voulant aller chercher des marchandises dans les entrepôts des compagnies de transport.

D'autre part, cinq compagnies effectuant du transport interprovincial entre le Québec et l'Ontario n'ont pas encore

reçu de réponse du ministère fédéral du travail permettant d'accuser le Syndicat international et certains de ses officiers d'avoir fomenté une grève illégale.

Trois autres compagnies dont le siège social se trouve dans le Québec ont obtenu de la Commission des relations ouvrières de la province le droit de poursuivre en justice le syndicat et trois de ses dirigeants.

Ces sommations seront remises aujourd'hui même aux intéressés, attendu qu'aucune action judiciaire ne pouvait être entreprise hier par suite du congé pascal des tribunaux.

Les injonctions intérimaires accordées samedi défendent également aux piqueteurs d'entraver le travail de ceux qui veulent avoir accès aux établissements des compagnies de camionnage.

Un porte-parole de ces compagnies a dit que cette mesure permet le transport des marchandises qui sont entreposées depuis le début de la grève soit depuis une semaine.

La grève a réduit de 85 pour cent le transport par camion entre le Québec et l'Ontario. Toutefois une partie du transport par camion est actuellement effectuée par les chemins de fer.

Les camionneurs en grève demandent une hausse de 30 cents l'heure et rejettent une recommandation majoritaire d'un tribunal d'arbitrage leur accordant une hausse de 16 cents l'heure.

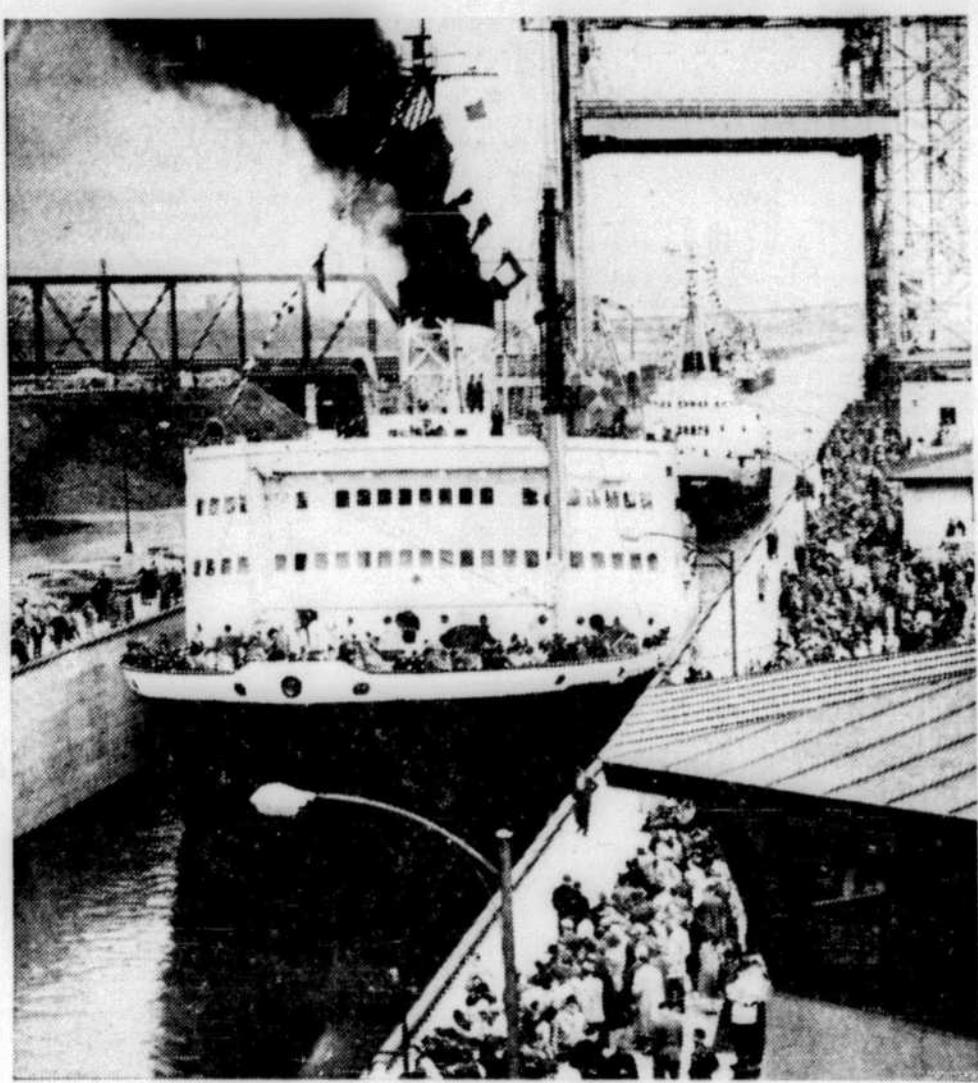
Les compagnies accusent le syndicat d'avoir sanctionné une grève illégale parce que cette dernière ne fut déclarée que trois jours après la publication de la sentence arbitrale; d'autre part, ils soutiennent que les compagnies qui tombent sous la juridiction des lois du Québec sont protégées contre toute grève, puisque la loi des différends entre les services publics et leurs salariés prohibe toute grève.

La grève des camionneurs s'étend au New Hampshire

MANCHESTER, N.H. — Le travail s'est interrompu hier dans 14 firmes de camionnage du New Hampshire et du Vermont alors que les négociations entre le patronat et les syndicats de chauffeurs entraient dans une impasse au lieu de donner lieu à l'établissement d'une nouvelle convention collective de travail.

Les syndicats de chauffeurs ayant décidé la grève d'avertissement dans six entreprises de transport, le patronat répondait immédiatement en imposant le lockout dans huit autres sociétés.

Quelque 1.600 chauffeurs syndiqués du New Hampshire et 436 du Vermont sont affectés par cette grève à deux tranchants.



Après une semaine d'attente, les cargos s'engouffrent dans les écluses de Saint-Lambert.

Heathman capturé à Seattle

VANCOUVER. — Charles M. Heathman, deux fois condamné à la potence sous l'accusation d'avoir étranglé un enfant et finalement libéré, a été arrêté par la police de Seattle hier, dans cette municipalité de l'Etat de Washington, située près de Vancouver.

Heathman était recherché à la suite d'une confession qu'il aurait faite à un journaliste et dont fait état un article du Vancouver Sun de samedi dernier.

La confession raconte comment Heathman aurait tué le garçonnet de 10 ans, Donald Otley, lors de la fête du travail 1960, crime pour lequel il a deux fois été condamné à mort mais dont la cour d'appel de la Colombie-Britannique devait l'acquitter en décembre dernier.

Après sa confession, Heathman est disparu en compagnie d'une cousine, Mme Harold W. Loughby. On a pu découvrir qu'ils avaient pris l'autobus jusqu'à Seattle. Ils auraient déclaré avant de partir qu'ils allaient à la Foire mondiale tenue à cet endroit.

Heathman aurait touché du Vancouver Sun une certaine somme d'argent en retour de son histoire.

On peut lire dans la confession publiée par le journal: "J'ai tué Donald Otley. J'ai goûté du plaisir à le tuer."

L'article explique que Heathman s'était senti le besoin de tuer quelqu'un, que ce désir montait en lui à mesure qu'il vivait, qu'il avait rencontré l'enfant dans un parc alors qu'il se désolait de ne pas avoir de famille.

"Pas question de sexe. Je ne suis pas un psychopathe; aucun motif sexuel", d'ajouter la confession, qui raconte, dans le style du meurtrier, comment celui-ci aurait placé la main sur la bouche de l'enfant, l'aurait rendu inconscient, puis l'aurait laissé revenir à lui avant de l'étrangler pour de bon, comment également le meurtrier aurait pris plaisir à son geste et aurait jeté le corps de la victime dans un buisson, comme on fait d'une grenouille.

D'un autre côté, le quotidien "Vancouver Sun" a déclaré hier que Charles Heathman a reçu \$300 pour sa confession, avec la promesse qu'on ne publierait pas son texte ou qu'on n'avertirait pas les autorités avant douze heures.

Dans une déclaration, la direction du journal soutient que l'argent n'a pas été versé à Heathman, dans le but de favoriser sa fuite à l'étranger.

Donald Cromie, directeur général du journal, a déclaré: "Heathman nous a soutiré une promesse et il ne nous appartenait pas de le trahir."

"La seule façon pour nous d'obtenir la confession" a été d'écrire une promesse selon la-

(Suite à la page 11)

Le bilan du congé de Pâques au Canada: 49 morts accidentelles

Le congé de Pâques s'est terminé avec un bilan de 49 morts violentes au Canada, soit neuf de plus que durant la même période l'an dernier.

La route a fait pour sa part 29 victimes dont 10 au Québec, huit en Ontario, trois au Manitoba, deux en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique et une en Saskatchewan et une en Terre-Neuve. Le Conseil de sécurité routière, avait prédit, qu'au moins 27 Canadiens périeraient sur les routes.

Trois personnes ont été victimes de l'onde dans la province de Québec, trois en Nouvelle-Ecosse et en Saskatchewan et une en Ontario et en Alberta, pour un total de 12 noyades.

Le feu a fait deux morts; une personne a été brûlée vive en Ontario et une autre, au Nouveau-Brunswick. Un Québécois a fait une chute mortelle, le feu a fait une chute mortelle, une personne a été heurtée par un train en Ontario et une arme à feu qui s'est déchargée accidentellement a fait une victime en Alberta.

L'île-du-Prince-Edouard est la seule province à ne pas déplorer une seule mort violente durant la fin de semaine qui a débuté à 6 heures jeudi soir pour se terminer à minuit dimanche soir.

Les quinze Québécois qui ont connu une mort violente au cours du congé de Pâques, soit de six heures jeudi soir à minuit dimanche soir, sont:

Mme Bella Christian, 58 ans, qui a succombé en fin de semaine aux blessures résultant d'une collision survenue à Montréal, jeudi soir, entre une moto-cyclette et une automobile.

Gaston Ethier, un garçon de 12 ans, de Cantley, qui a été heurté mortellement par une automobile alors qu'il se baladait en bicyclette. Cantley est située à une vingtaine de miles à l'est de Hull.

Denise Tremblay, une fillette de cinq ans, de Forestville, localité sise à 175 miles au nord-est de Québec, qui a été broyée par une auto jeudi soir.

M. Hector Berthiaume, tué dans une collision survenue vendredi soir près de Sorel.

Roger Pépin, un garçonnet de 12 ans, qui a été happé par une auto à Saint-Louis de France en descendant du tracteur paternel.

te d'un éboulement, a quitté Kirkland Lake par ambulance, à destination de Toronto, et sera traitée par un spécialiste. M. Russell Baskin souffre d'une fracture à une main, de contusions multiples et peut-être de blessures aux reins à la suite de son aventure dans la mine d'or de Macassa. Son état s'était quelque peu amélioré, à l'hôpital de Kirkland Lake. Il a écouté la joute de hockey de la coupe Stanley et a pris un bon déjeuner. Mais les médecins ont décidé de l'envoyer à l'hôpital général de Toronto où il pourra subir des épreuves de laboratoire et recevoir les soins d'un spécialiste, comme mesure de précaution. Ils ont dit qu'il est préférable de le transporter à Toronto avant qu'il survienne des complications.

Rejean Pinard, un bambin de trois ans, qui s'est noyé vendredi dans la piscine d'un motel, à Beauville, localité sise à 95 miles à l'est de Montréal.

Gaetan Dubois, 17 ans, de Chambly, qui a perdu la maîtrise du volant de sa voiture samedi soir, près de Chambly.

Mme Léonie Saulnier, 40 ans, dont le corps a été repêché dans la rivière des Prairies quelques heures après être disparue d'un hôpital.

Denis Roy, douze ans, happé par une automobile au cours d'une balade en bicyclette à Saint-Camille, 55 miles au sud-est de Québec.

Aline Audet, une fillette de quatre ans, qui a été broyée par une voiture samedi, en face de la demeure de ses parents, à Saint-Léon, localité située à 40 miles au sud de Québec.

Daniel Lapointe, un bambin de trois ans, happé par un taxi près du foyer paternel, à Saint-Raymond, de Portneuf, à 25 miles de Québec.

M. Gérard Pilon, 43 ans, qui s'est noyé samedi dans le canal Lachine, à Montréal.

M. Euclide Leroux, 48 ans,

qui a été victime de l'onde dans une rivière qui coule à proximité de Saint-Jérôme.

M. Napoléon Paquette, 32 ans, qui a fait une chute mortelle à Montréal.

Denis Grenier, trois ans, qui a perdu la vie samedi dans une collision survenue à Villeneuve, village sis à 50 miles au nord-est de Québec.

A Sherbrooke, samedi un bambin de deux ans et demi, Serge Chasson, a été tué par une automobile qui l'a renversé alors qu'il traversait la rue non loin de la demeure de ses parents.

A Québec, une fillette de 4 ans, Claudine Emond, est morte à l'hôpital dimanche des brûlures qu'elle avait subies, le 14 février dernier, alors qu'un briquet avec lequel elle s'amusa avait mis le feu à ses vêtements.

On rapporte de Fort Coulonge, la disparition d'un trappeur de 64 ans, M. Myles Laporte, et l'on croit qu'il s'est noyé quelque part dans la région boisée qui s'étend à 60 miles au nord-est de cette ville. Vendredi, on avait découvert de ses chaussures dans un trou d'eau. Il avait quitté Waltham, Qué., récemment pour aller quérir des provisions.

(Suite à la page 11)

Réunion spéciale des lecteurs du Devoir de la région:

SAGUENAY - LAC SAINT-JEAN

Mercredi soir le 25 avril à 8 h. 30

A L'HOTEL CHICOUTIMI

Les membres de la commission Parent

seront les invités d'honneur

M. Gérard Filion prononcera

une conférence

L'entrée est gratuite mais l'espace est limité.

Veuillez réclamer vos laissez-passer

aux endroits suivants:

CHICOUTIMI: M. Léo Morin Tél.: 543-9652

JONQUIERE: Gagnon & Frères Tél.: 547-3611

C. Gagné, de nouveau candidat à la mairie de Laval-des-Rapides

Le maire Claude Gagné, de Laval-des-Rapides, a annoncé qu'il sera de nouveau candidat à ce poste lors des prochaines élections municipales du 4 juin.

En annonçant sa candidature pour un deuxième terme à la mairie de cette municipalité de l'île-Jésus lors d'une assemblée tenue samedi dernier, M. Gagné a dévoilé le programme en 12 points qu'il entend exécuter durant son prochain mandat.

A la même occasion, le maire sortant de charge a présenté l'équipe de candidats aux postes d'échevins qui appuie son programme. MM. Noël Dubé et Roland Nadon au quartier Ouest, Rosario Filiatreault et Paul-Marcel Mahieu au quartier Centre, Marcel Bourdages et Roland Roy au quartier Est.

Parmi les principaux points du programme du maire Gagné on remarque la construction d'un Centre récréatif devant abriter un arène, une bibliothèque, un gymnase, une piscine et une salle de récréation.

Une diminution de la taxe d'eau est également prévue dès le retour de M. Gagné à la présidence du conseil municipal. Une économie annuelle de plus de 38.000.000 de gallons d'eau réalisée durant son premier mandat, grâce au renouvellement des conduites du système de l'aqueduc, permettra au maire Gagné de diminuer cette taxe.

L'objection à tout projet de fusion à la ville de Chomedey reste un item important au programme du maire Claude Gagné. Considérant que cette fusion se

réaliserait au détriment de tous les contribuables de Laval-des-Rapides, il entend mettre fin à toute tentative de fusion de la part des promoteurs de ce projet.

L'aménagement de parcs dans tous les quartiers de la ville est un autre projet que le maire Gagné a inscrit à son programme. Déjà, lors de son premier mandat, ce dernier a doté sa ville d'un parc dans le quartier Centre, près de la voie ferrée, sur les rives de la rivière des Prairies.

Durant son premier terme, le maire Claude Gagné a diminué le taux de la taxe foncière de \$1.05 qu'elle était à \$0.75, soit une diminution de \$0.30 en trois étapes annuelles.

Les échevins Noël Dubé, Roland Nadon et Rosario Filiatreault sollicitent un renouvellement de mandat tandis que MM. Paul-Marcel Mahieu, Marcel Bourdages et Roland Roy tentent de déloger l'équipe sur-nommée "l'opposition" soit les échevins sortants Marcel Dubé, Miville Ross et André Vaillancourt.

Une des quintuplées Dionne attend un enfant

Marie Dionne, la troisième des célèbres quintuplées, attend un deuxième enfant pour le début de juin. Marie s'est mariée le 11 août 1958 à Florian Houle de Montréal. Ils ont eu leur premier enfant, une fille, à la veille de Noël 1960. Cécile, la première des quatre quintuplées encore vivantes à se marier, a quatre garçons, dont deux jumeaux. Anette a également donné naissance à deux garçons. Yvonne est entrée dans une communauté religieuse franciscaine. La cinquième, Emilie, est décédée en 1955. Les quatre sœurs auront 28 ans le 28 mai.

Présumé incendiaire

CARP, Ont. — Denzil Hobbs, âgé de 25 ans, a été accusé d'avoir mis le feu à la roulotte dans laquelle son père a trouvé la mort. Le corps de Herbert Charles Hobbs, âgé de 46 ans, a été découvert dans les ruines de sa roulotte récemment, dans cette ville située à 20 miles à l'ouest d'Ottawa. La roulotte était stationnée sur un terrain près d'une banque. La police provinciale de l'Ontario a déclaré que le fils de la victime paraît bien en cour pour subir l'enquête préliminaire.

Un mineur hospitalisé à Toronto

KIRKLAND LAKE. — Le mineur qui a été secouru après avoir été enfermé durant 54 heures dans une mine, par lui-



Une voiture aussi peut posséder l'élégance, la noblesse, la beauté d'une bête de race. Il faut cependant des années pour en arriver à ce résultat. C'est ce que PEUGEOT a accompli en incorporant dans une seule voiture et dans un même prix tous les éléments qui comptent. La prise d'achat d'une PEUGEOT 404 inclut pour plus de \$400.00 d'équipement. Visitez-nous dès aujourd'hui. Si vous le préférez, nous pourrions arranger une démonstration à votre domicile, sur rendez-vous.

404-PEUGEOT

Vendue et servie par votre concessionnaire exclusif

Nantel 400, BOUL. DECARIE
VILLE SAINT-LAURENT
RI. 8-8808

DEPOSITAIRE RAMBLER ET PEUGEOT

Vient de paraître aux Editions de l'Homme



La première
biographie du
plus grand
journaliste
canadien-français

Par Marcel-A. GAGNON

(EN 2 TOMES)

En vente partout à \$1.00 le tome (édition populaire)
ou à l'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE,
1130, est, LaGauchetière, Montréal (LA. 3-1182)

ÉDITION DE LUXE NUMÉROTÉE \$5.00

EDITORIAL

CANADIENS, où êtes-vous ?

Jamais, vient de déclarer Hugh MacLennan à Toronto, "jamais, au cours de ma vie entière, ne me suis-je senti aussi préoccupé, au sujet du Canada, que je le suis maintenant". Le romancier et essayiste estime que plusieurs centaines de mille Canadiens partagent son émoi.

D'où vient-il ? De ce que le Canada vit un peu au hasard, de ce que ses gouvernements ne lui fournissent pas une direction précise, de ce que partout l'on s'interroge sur les chances de vie du Canada — partout, sauf au Parlement.

A quoi pense aujourd'hui l'électeur canadien ? Le professeur Underhill se le représentait en 1959 comme un homme qui a dormi vingt ans du côté gauche — c'est-à-dire du côté libéral —, et qui, en 1957, a paru bouger dans son sommeil, de sorte que les médecins politiques prévoyaient son réveil; mais qui, toujours endormi, s'est tourné sur lui-même le 31 mars 1958, et depuis lors, dort du côté droit — c'est-à-dire du côté conservateur. M. Underhill craignait que ce nouveau sommeil ne dure vingt nouvelles années; mais MacLennan estime que le sommeil ne sera plus possible, car les questions sont trop pressantes.

Je viens de lire le texte de cette remarquable conférence prononcée au Toronto Canadian Club (26-3-62). M. MacLennan parle du Canada presque dans les termes où les Canadiens français les plus lucides parlent du Québec. Que manque-t-il d'abord au pays, se demandait-il ? D'abord un leadership.

Nous sommes pris dans la spirale de la révolution industrielle. En Amérique, cette spirale est étatsunienne. Durant la guerre, il a fallu nous approprier de toutes les manières aux États-Unis; depuis la guerre, nous avons senti le besoin des investissements américains. Nous avons oublié que de donner à quelqu'un le pouvoir de faire quelque chose pour nous (to do things "for" you), c'est en même temps lui donner le pouvoir d'agir sur nous (to do things "to" you). Ne le fallait-il pas pour sauver notre niveau de vie ? Malheureusement, nous y avons pris un dangereux amour de la facilité: l'abondance des biens, voilà notre règle de vie. Nous y perdons notre âme. Le problème, c'est aujourd'hui "de survivre comme une nation qui se respecte elle-même et qui représente une valeur pour l'humanité". Désormais, plusieurs des décisions qui affectent l'avenir du Canada sont prises en dehors du Canada.

Il y a plus grave encore: les discussions se font, sur des problèmes internationaux et même sur des questions canadiennes, en des termes qui sont de plus en plus américains — et nous n'avons pas souvent l'air de nous en apercevoir. Parce que la plupart des textes que nous lisons sont américains, nous sommes en train de nous regarder nous-mêmes avec des yeux américains. Ceci s'opère par le jeu des grandes agences, des columnists, et en fin de compte des magazines.

Ainsi les Canadiens peuvent de moins en moins se parler d'eux-mêmes à eux-mêmes — sinon très localement, pour

des questions qui n'intéressent qu'une fraction des Canadiens.

L'enquête O'Leary avait montré la gravité de cette situation dans le domaine des périodiques. Le gouvernement avait promis de réaliser quelques-unes des réformes proposées — et qui d'ailleurs n'entendaient pas ce genre de protection aux magazines spécifiquement canadiens-français. Or, et ceci nous paraît significatif, le Parlement a été dissous avant que le gouvernement ne propose et ne fasse adopter ces mesures de défense.

Cette timidité, cette paralysie, en tout cas cette hésitation sont symboliques du Canada de langue anglaise à l'heure actuelle.

Nous lui reconnaissons d'ordinaire du sens politique. Il s'est toujours affirmé avec une force qui parfois nous blessait, car elle ne tenait pas assez compte de nous. Aujourd'hui, la claire perception des buts, la volonté d'employer les moyens efficaces, apparaissent vacillants. Canadiens, où êtes-vous ?

Il est normal que la diminution de l'influence britannique et la montée en flèche de l'influence américaine créent des perturbations dans l'esprit des Canadiens. Il est normal que le citoyen hésite. Mais ce qui est neuf et redoutable, c'est que les grands partis ne lui fournissent pas une direction ferme.

Le gouvernement Diefenbaker, dans trop des questions importantes qui regardent les relations canado-américaines, n'est pas parvenu à formuler une politique claire et cohérente. Comme M. MacLennan, je suis particulièrement sensible à ces hésitations dans le domaine de la culture populaire: le gouvernement Diefenbaker a perdu le sens — qu'eurent successivement Bennett, King et Saint-Laurent — du rôle que le gouvernement central doit assumer dans ces questions. Il ne paraît plus savoir ce que représente Radio-Canada, il n'a pas voulu admettre par un acte ce que représentent les magazines canadiens (des deux langues) dans la vie du Canada. Il a peur du risque. Il a peur d'opter. Il se tient aux écoutes, pour savoir ce que pensent les Canadiens; comme il les voit divisés, il n'agit pas ou n'agit qu'à moitié.

Ce qui est grave, c'est que le parti libéral est victime de la même indécision. Compte tenu de ce qu'il siège dans l'opposition, il s'est montré aussi faible: sans doute pourrait-on produire quelques textes pour établir le contraire; mais quand l'opposition possède une pensée ferme, en face d'un gouvernement évanescence, elle le secoue d'importance et revendique avec acharnement. Or, les libéraux ont paru, à leur façon, obéir au même opportunisme.

Les partis se réveilleront-ils durant l'élection ? Poseront-ils à l'électorat canadien les vraies questions ? Retrouveront-ils enfin ce sens du leadership qu'ils possédaient jadis ? Les prochaines semaines nous l'apprendront.

André LAURENDEAU

Appel de Jean XXIII pour la paix

Dans son allocution de Pâques, le Souverain Pontife, dont les paroles ont été diffusées à travers le monde, a souligné les dangers qui menacent la paix; il a affirmé que chaque nation, petite ou grande, a des raisons de craindre et que cette crainte ne peut être dissipée que par l'effort concerté de tous.

Le Pape reprend ainsi les avertissements répétés de son prédécesseur, mais sa voix ne semble guère plus écoutée que celle de Pie XII. La conférence des Dix-sept à Genève ne progresse pas, même si l'on continue de discuter, et le récent projet des neutres pour l'interdiction des essais nucléaires, avec des inspections qui resteraient volontaires, est un aveu d'impuissance. En même temps, les États-Unis s'apprêtent à reprendre les explosions dans l'atmosphère, ce qui provoque des manifestations ces jours-ci dans un grand nombre de pays.

Le cas de l'Angleterre

L'aspect le plus grave de cette menace à la paix, c'est évidemment la course nucléaire ou sont engagés les États-Unis et la Russie, mais l'attitude de l'Angleterre illustre un autre danger, celui de la multiplication des pays nucléaires. Le mouvement anglais "Ban the bomb", qui vient de manifester contre la reprise des essais nucléaires par les États-Unis, dénonce depuis longtemps la politique atomique de l'Angleterre et réclame que ce pays renonce complètement à la défense nucléaire.

Il faut bien admettre que dans les circonstances présentes l'Occident a besoin d'une force de dissuasion pour se protéger lui-même et protéger le monde libre contre les agressions du bloc communiste.

À défaut d'un désarmement mondial, plus ou moins prononcé, et tant que les Russes auront un puissant arsenal nucléaire capable de détruire des continents entiers, le seul frein c'est une force équivalente pouvant infliger des représailles du même ordre. Mais les États-Unis remplissent ce rôle et peuvent y suffire dans un monde où la paix est deve-

BLOCS NOTES

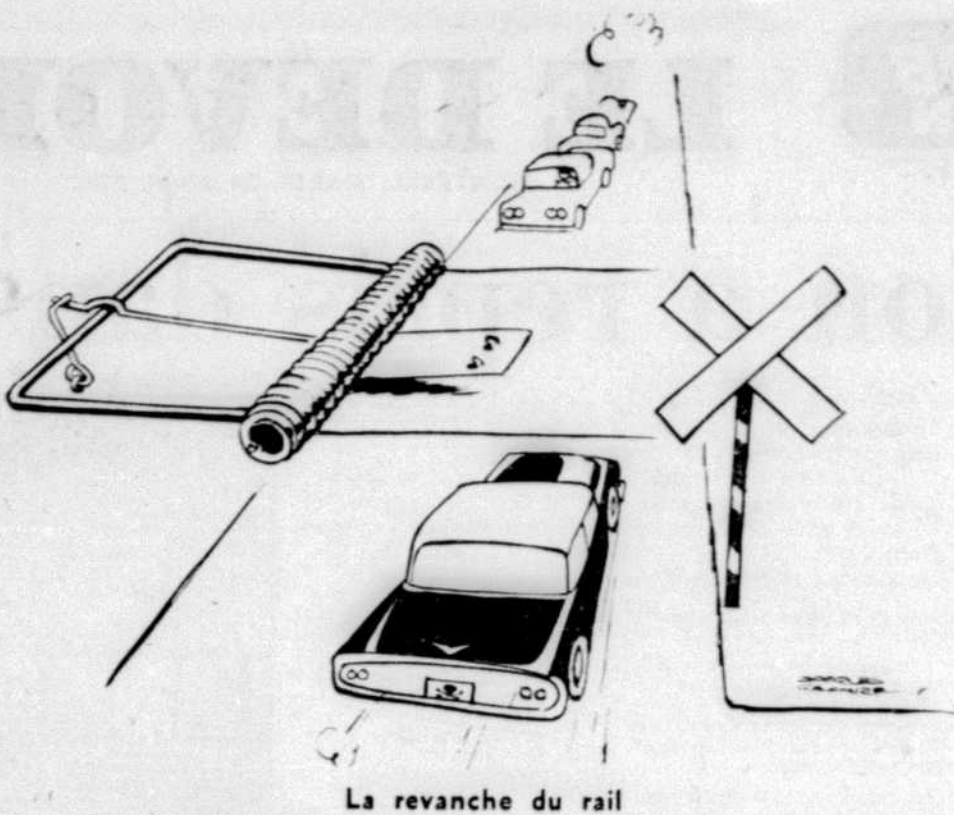
prohibitif pour l'Europe. Alors il faut encore compter sur la dissuasion nucléaire.

Washington et l'Europe

Dans ce cas, la puissance nucléaire des États-Unis n'est-elle pas suffisante? A cette objection, on nous a fait une double réponse. Les Européens d'une façon générale, et notamment les Anglais estiment que les États-Unis sont exposés à deux tendances contraires. D'une part, on craint qu'ils puissent être amenés à utiliser leurs bombes nucléaires trop facilement, dans le cas d'une crise politique qui provoquerait de l'affolement dans la population. Et d'autre part, on redoute qu'ils renouent à utiliser ces armes même devant une invasion de l'Europe par crainte de provoquer la destruction massive des États-Unis.

Le fait d'avoir en Europe une force nucléaire indépendante de Washington présente donc un avantage, car l'Angleterre jouit d'une influence plus grande, elle sera consultée, aura son mot à dire et les États-Unis devront en tenir compte davantage. Par conséquent, cette politique nucléaire se ramène à deux objectifs: 1. sécurité contre l'aventure de la part des États-Unis, et 2. menace de représailles contre la Russie même si Moscou pouvait anticiper l'abandon de la grande puissance américaine.

Le parti travailliste a fait une objection à ce système: Pourquoi alors ne pas confier la force nucléaire anglaise au contrôle de l'O.T.A.N. La réponse du gouvernement c'est que le groupe des Quinze n'a pas une autorité centrale suffisamment structurée; s'il faut le concours de quinze adhésions différentes pour agir, cela réduit la force de dissua-



La revanche du rail

lettres au DEVOIR

Le principal Beaudoin: les faits d'abord !

Il est naturel que les membres d'une profession éprouvent le besoin de défendre un confrère attaqué. Le réflexe de Réal Pelletier qui raconte la petite histoire d'une "conférence de presse" est compréhensible. Mais, lorsque la preuve est faite que le confrère Châtelain s'est fourvoyé, pourquoi vouloir le "couvrir" par des détails anecdotiques ? Détails, au surplus, présentés partiellement.

Jules Châtelain, dans le Nouveau Journal, s'est comporté comme un petit mouchard. Et aussi, bien pire, comme un lâche. J'estime que Réal Pelletier emploie le procédé des "colletillas" castristes pour minimiser le témoignage d'un principal d'école qui s'exprime en son corps défendant et qui a prouvé la fausseté de toutes les prétentions de Châtelain sur son compte.

Pourquoi Réal Pelletier qui m'a posé toutes les questions qu'il a voulu, et auxquelles j'ai répondu, se permet-il de fausser à son tour ? Inutile de relever l'aspect "feuilleton" de ses trois colonnes. Limitons-nous à ceci.

Il est faux que j'aie employé une apostrophe impérieuse — que j'aurais estimée grossière — comme celle que M. Pelletier cite: "Taisez-vous, monsieur, vous êtes ici pour poser des questions".

Il est faux de faire croire que j'aie esquivé la question de "l'autre journaliste" — qui est citée incomplètement — en répondant de la manière indiquée par M. Pelletier.

M. Pelletier prend ses impressions, ou sa déception (?), pour des faits. Il avait au moins le devoir de respecter la vérité.

Quelle est cette vérité ? Ma déclaration à la presse et mes réponses aux questions des journalistes sont enregistrées sur bande magnétique. Il n'y a pas de "Taisez-vous, monsieur", nulle part. J'invite M. Pelletier à venir vérifier lui-même !

J'ajoute pour les lecteurs du "Devoir" que c'est un fait que j'ai écrit: "MM. les journalistes de ne pas discuter, ni d'exposer leurs vues ou leurs opinions, sur la question, mais de me poser les questions qu'ils voudraient. Je l'ai fait poliment. M. Pelletier sait qu'il valait mieux pour moi de m'en tenir à une procédure stricte ! En effet, deux représentants du Nouveau Journal, MM. Raymond Grenier et Marcel Gauthier, M. Raymond Grenier en particulier, semblaient déterminés à prendre la conférence de presse en main. Il m'en a fallu qu'ils s'assoient. Cela s'est fait gentiment, en insistant sans doute, mais civillement ! Peut-on me reprocher sérieusement d'avoir, à plusieurs reprises, refusé les commentaires des journalistes et, chaque fois que c'était nécessaire, de leur dire: "Taisez-vous, monsieur, vous êtes ici pour poser des questions".

Après tout, même s'il est facile de considérer le principal d'école comme le bouc émissaire de tous les travers ou de toutes les imperfections de la société, il n'en a pas moins droit au respect des journalistes. Et ce n'est pas tous les jours qu'il s'en trouve un pour s'exprimer devant la presse canadienne !

J'admets toutefois qu'il était fort embarrassant pour MM.

saires, de les avoir invités à me poser des questions seulement. Quitte à modifier leur formulation. Ce que certains d'entre eux ont fait de bonne grâce d'ailleurs.

Mieux, les représentants du Nouveau Journal, cause de cette restriction, n'avaient même pas été invités, par moi-même, à cette conférence de presse. Et pour cause ! Il est vrai que le Nouveau Journal pouvait toujours considérer une dépêche de la Presse Canadienne, comme une invitation officielle.

Pour la question de "l'autre journaliste", il s'agissait de savoir si, pour l'emploi du temps de M. Châtelain dans mes classes de sixième, j'avais enquêté auprès de mes élèves, sur le temps de la classe. J'ai répondu affirmativement, en démontrant que c'était mon droit de procéder ainsi.

Sur ce point, j'aurais aimé qu'un moins un journal public la description de l'emploi du temps de M. Châtelain, le temps qu'il fut à mon école. On aurait au moins aujourd'hui, par des faits irrécusables, dûment publics, que les prétentions de M. Châtelain se détraquaient elles-mêmes.

Ceci dit, je ne demanderai pas à Réal Pelletier de s'excuser, ni de se rétracter. Mais, je le prie, à l'avenir, de s'en tenir aux faits et aux dires des conférences de presse ou son journal lui fera l'honneur de l'envoyer. S'il lui prend la fantaisie de raconter des histoires, qu'il en prévienne ses lecteurs.

Après tout, même s'il est facile de considérer le principal d'école comme le bouc émissaire de tous les travers ou de toutes les imperfections de la société, il n'en a pas moins droit au respect des journalistes. Et ce n'est pas tous les jours qu'il s'en trouve un pour s'exprimer devant la presse canadienne !

J'admets toutefois qu'il était fort embarrassant pour MM.

La route 9

A la suite des nombreuses hécatombes de ces derniers temps, le Ministre de la Voirie songerait à fermer la route 9 à la circulation.

Les imprudents et les ivrognes qui circulent sur la route 9 cesseraient-ils de l'être, du fait qu'ils emprunteront une route secondaire ? Et ceux des routes secondaires, retrouveraient-ils soudain leur équilibre quand ils pénètrent sur la route 9 ?

Qu'on augmente plutôt les agents de circulation et qu'on exige d'eux une très grande sévérité !

Est-il vrai que dernièrement un agent arrêtait un automobiliste pour lui faire remarquer que s'il continuait à guider sa voiture avec si peu

de aplomb, il causerait un accident ? Est-il vrai qu'un quart d'heure plus tard, ce même automobiliste était cause d'une hécatombe ?

Quand un agent constate que quelqu'un a les facultés affaiblies, pourquoi tout simplement ne pas enlever à ce chauffard sa clé de voiture et n'aller la lui remettre que lorsqu'il serait parfaitement "dégroisé" ?

Les agents se rendent-ils compte assez souvent de quelle sorte de "réduit" sont remplis ceux qui quittent les cabanes à sucre (ou salles de danse) ?

Vraiment, elle est bien triste la moralité de certains usagers de nos routes.

Angoissé,

R. Pelletier

Benoit Beaudoin, principal
Lundi, le 23 avril 1962

N.B. Cette mise au point n'a

firmé pas le compte-rendu de la conférence de presse portant sur les déclarations que j'ai communiquées à MM. les journalistes. Je le reconnais exact dans les parties citées.

Pourquoi avoir mis les journa-

listes DELIBÉRÉMENT dans une "situation embarrassante" ? C'est cette "situation embarrassante" et UNIQUEMENT cette "situation embarrassante" que j'ai voulu décrire dans l'article de samedi dernier auquel je renvoie le lecteur. Celui-ci comprendra alors ce que signifie "le procédé des colletillas castristes" dont M. Beaudoin m'accuse. Peut-être l'expression même "taisez-vous" n'aurait-elle pas été utilisée, mais l'esprit des paroles de M. Beaudoin dans la confusion du moment reflétait exactement ce "taisez-vous".

"Déception" il y a eu, parce que la "conférence de presse" n'était pas conforme à l'usage; quelle était le fruit d'une mise en situation telle que M. le Principal s'était donné le beau rôle (je n'y vois pas d'objection dans les circonstances), mais ce, sur les dos des journalistes... pour des raisons que je veux bien ignorer.

R. Pelletier

Plus que tous les cardinaux de curie ensemble...

Relevons, en passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

Du nouveau au Secrétariat pour l'union des chrétiens

De notre correspondant romain
GEORGES HUBER

Plusieurs faits ont mis en vedette ces derniers temps le secrétariat pour l'union des chrétiens: l'arrivée d'un représentant de l'Eglise évangélique d'Allemagne, les visites à Jean XXIII du modérateur de l'Eglise écossaise et d'un évêque anglican, enfin, les voyages d'enquête en Turquie, en Grèce, en Angleterre et en Suisse de Mgr J. Willebrands, secrétaire du Bureau pour l'union des chrétiens, en vue de la participation d'observateurs des dissidences chrétiennes au concile oecuménique.

M. le prof. Schlink représentera désormais l'Eglise évangélique allemande près du Secrétariat pour l'union des chrétiens. Cette Eglise comprend environ la moitié des protestants allemands, soit quelque vingt millions d'âmes. L'autre moitié dépend de la Fédération des Eglises luthériennes. Le prof. Schlink est le deuxième représentant d'une communauté chrétienne auprès du Secrétariat. Le premier est M. le chanoine Bernard Pawley. Si celui-ci est le délégué personnel du primat d'Angleterre, il n'en représente pas moins, de quelque façon, l'ensemble de l'Eglise anglicane.

Le chanoine Pawley et le professeur Schlink se trouvent "accrédités" auprès du Secrétariat pour l'union des chrétiens. Ils servent de trait d'union entre leurs communautés respectives et le Secrétariat. Leur mission a trait à la préparation du Concile. Représenteront-ils leurs communautés durant les sessions même du Concile ? On l'ignore. C'est là une autre question.

Un problème délicat... On étudie présentement à Rome le problème des observateurs des dissidences au Concile. Problème extrêmement délicat, qui a fait l'objet d'une demande des non-litistes de la conférence de presse donnée en fin d'octobre 1959 par feu le cardinal Tardini, et qui a occupé dans la suite le Secrétariat et la Commission préparatoire centrale. D'une part Rome veut avec joie la présence de nombreux et qualifiés observateurs des dissidences; d'autre part, le Saint-Siège désire éviter tout ce qui pourrait sembler une pression ou heurt à ses susceptibilités. Comment concilier ces deux exigences antithétiques ? Les faibles expériences faites au premier Concile du Vatican par Pie IX invitent à la prudence.

et un voyage d'enquête C'est pour contribuer à la solution de ce problème que Mgr J. Willebrands, hollandais, chef du Secrétariat pour l'union des chrétiens, a entrepris des voyages à l'étranger: à la mi-février il a passé cinq jours à Constantinople et deux jours à Athènes; un mois plus tard il se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

Relevons, en passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

En passant, l'entière nouveauté de cette démarche. Edit-on pense, il y a non pas cinquante ans, qu'un envoyé du Saint-Siège se rendait en Grande-Bretagne; enfin, au début de ce mois, à l'occasion de la réunion des Fédérations protestantes, il demura cinq jours à Genève. Ces voyages lui permettent de s'aboucher avec les chefs de plusieurs communautés orthodoxes, anglicanes et protestantes, et d'examiner avec eux le problème de l'envoi d'observateurs au prochain Concile.

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

ETATS-UNIS : environ 40 millions de personnes sont inscrites au parti communiste à travers le monde

WASHINGTON. — Un rapport du gouvernement américain affirme qu'environ 40 millions de personnes sont inscrites au parti communiste dans le monde, dont 36 millions dans les pays du bloc sino-soviétique. Le parti communiste chinois est le plus important avec 17 millions de membres inscrits. Vient ensuite le parti communiste soviétique avec 9 millions de membres. Le rapport en question, préparé par une agence gouvernementale à la demande du Congrès, indique par ailleurs que le parti communiste indonésien, avec 1,750,000 membres, vient en troisième position. En Italie, le parti communiste compte entre 1,200,000 et 1,500,000 membres. Le rapport ne donne pas l'effectif du parti communiste aux Etats-Unis mais le FBI avait estimé cet effectif à 10,000. En Angleterre, on compte environ 29,000 communistes inscrits et en France 250,000. Le rapport signale enfin qu'il existe un parti communiste d'une certaine importance au Maroc, en Tunisie, au Soudan, à Madagascar et en Union sud-africaine.

INDE : Nehru demande à la Chine de se retirer de la frontière

NOUVELLE-DELHI. — Le gouvernement indien a fait parvenir une note à la Chine communiste dans laquelle il demande à ce pays le retrait de ses troupes du territoire indien, à la frontière de l'Inde et du Tibet. Cette demande est une des conditions à la signature d'un accord commercial entre l'Inde et le Tibet. Le traité commercial en question doit être renouvelé d'ici le mois de juin. Dans cette note, la Nouvelle-Delhi déclare que, même si l'Inde ne voit aucune objection de principe à la reconduction de ce traité, aucune négociation ne sera possible tant que la sincérité des autorités chinoises n'aura pas été évidente. Cette déclaration fait suite à une note chinoise dans laquelle Pékin accusait l'Inde de violer les principes de coexistence pacifique établis en 1954 par le traité qui doit expirer en juin prochain.

CONGO : Antoine Gizenga, mécontent, veut plaider sa cause

LEOPOLDVILLE. — Les autorités congolaises ont permis à un journaliste soviétique de visiter Antoine Gizenga, l'heritier politique de Lumumba, dans sa prison, dans le but de mettre fin aux affirmations de la presse communiste qui affirmait que le leader de la gauche était mourant ou mort. Le journaliste de l'agence soviétique Tass rapporte que Gizenga est toujours vivant mais qu'il est beaucoup plus maigre qu'il ne l'était il y a trois mois. Il ajoute que Gizenga se plaint d'être détenu illégalement et revendique le droit de plaider sa cause devant le parlement congolais. "Je suis encore détenu, je jouis encore de l'immunité parlementaire et je proteste avec force contre l'arrestation arbitraire dont je suis l'objet", aurait dit Gizenga. Il aurait également déclaré que ses femmes sont à Léopoldville sans ressources, que son médecin a été arrêté et qu'il y a trop de moustiques sur l'île Bula Bembu; qu'on lui a donné une circulaire sur le réarmement moral pour toute lecture après qu'il eut demandé qu'on lui apporte des livres et des journaux.

ARABIE SAOUDITE : le conseiller du roi aurait été assassiné

LE CAIRE. — Un quotidien du Caire, le "Al Akhbar", écrivait hier que le conseiller du roi Saoud, le cheik Youssef Yassin, 70 ans, a été assassiné. La radio de La Mecque avait indiqué, la semaine dernière, que Yassin était mort des suites d'une crise cardiaque. Mais le journal égyptien affirme au contraire qu'un groupe de jeunes manifestants arabes a ouvert le feu sur le conseiller du roi et sa garde personnelle et que Yassin, grièvement blessé, est décédé 24 heures plus tard. C'est la première fois qu'un personnage important de l'appareil gouvernemental du roi Saoud aurait été ainsi assassiné. Le quotidien poursuit en précisant que, depuis cet attentat, le roi a pris des mesures de répression très sévères et qu'une "campagne d'arrestations" se poursuit en Arabie saoudite contre les adversaires du régime.

ETATS-UNIS : illégalité d'un accord signé par les principaux journaux de New-York

WASHINGTON. — Un juge du National Labor Relations Board a qualifié de "disposition illégale de lock-out" un accord survenu entre les principaux journaux de la ville de New-York. Cet accord stipulait que tous ces journaux fermeraient leurs portes si l'un d'eux était aux prises avec une grève. Le juge M. Schneider a déclaré que cet accord était illégal parce qu'il tentait de mater les grèves ou des arrêts de travail illégaux, le lock-out punirait en même temps des employés neutres non impliqués par des grèves du journal en cause. Le juge a ajouté que la mesure n'était pas en proportion des dangers à prévenir. Les journaux en question sont le Times, le Post, le Herald Tribune, le Journal-American, le Mirror, le World Telegram and Sun, le Long Island Press et le Long Island Star-Journal. Les éditeurs de ces journaux n'ont pas encore fait connaître leurs réactions.

INDONESIE : Soukarno annonce certaines mesures pour lutter contre la famine

DJAKARTA. — Le président Soukarno a annoncé hier la mise sur pied d'un nouveau programme d'assistance aux régions affamées du pays et la distribution de produits alimentaires. Dans un discours qu'il prononçait hier à la radio, le chef de l'Etat a blâmé les spéculateurs qui font monter le prix des denrées, profitant de l'actuelle disette. Les prix seront dorénavant fixés par le gouvernement lui-même et des comités spéciaux seront installés à travers le pays pour acheter et redistribuer le riz non décortiqué. Une vague de mécontentement commençait à poindre en Indonésie où le gouvernement a déclaré que son objectif numéro un était la conquête de la Nouvelle-Guinée occidentale. Mais une sécheresse de neuf mois a détruit la presque totalité de la production agricole indonésienne et la famine sévit dans plusieurs régions, tout spécialement dans l'ouest de Java.

ETATS-UNIS : pénurie de journalistes dans la presse américaine

NEW-YORK. — Le président de l'Association des éditeurs de journaux des Etats-Unis, M. Stanford Smith, a déclaré hier que les journaux américains avaient un grand besoin de journalistes et que les écoles de journalisme des Etats-Unis n'arrivaient pas à répondre à la demande. M. Smith a ajouté que, plus que jamais, les journalistes ont l'occasion de faire du travail intéressant au service du public et que les conditions de travail étaient supérieures à la moyenne. Dans un autre domaine, le bureau de direction de l'Associated Press, une agence de nouvelles américaine, a déclaré que plus de 4,000 journaux et postes de radio utilisaient les nouvelles de son service, aussi bien aux Etats-Unis que dans 87 pays étrangers. Le bureau souligne que l'année qui vient de se terminer a été, au point de vue nouvelles, d'une activité "extraordinaire" tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger.

HONG-KONG : 1,400 pèlerins musulmans ne pourront se rendre à La Mecque

HONG-KONG. — Les autorités gouvernementales de l'enclave britannique de Hong-Kong ont fait savoir hier que les 1,400 pèlerins musulmans philippins ne pourront se rendre à La Mecque et devront retourner dans leur pays. Ces pèlerins avaient pris place à bord d'un navire de faible tonnage et les autorités britanniques n'ont pas voulu prendre la responsabilité de permettre à ce navire d'entreprendre un long voyage. Le "Taipoon", enregistré à Hong-Kong, ne peut transporter plus de 736 passagers sur des distances n'excédant pas 1,200 milles. Les pèlerins, bloqués depuis vendredi dernier dans le port de Singapour, devront donc être rapatriés vers les Philippines. Pendant leur séjour forcé dans cette ville, ils n'ont pu quitter le port qui avait été bouclé par des forces de police.

ALLEMAGNE : Jacqueline Cochran établit 49 nouveaux records aériens

HANOVRÉ. — Mme Jacqueline Cochran a établi 49 nouveaux records en pilotant un quadrimoteur à réaction à la vitesse moyenne de 489 milles à l'heure entre la Nouvelle-Orléans et Hanovre, en Allemagne de l'Ouest, soit sur une distance de 5,120 milles. La célèbre aviatrice américaine, qui fut la première femme à franchir le mur du son, a précisé que son appareil, un "Lockheed", avait atteint des vitesses de l'ordre de 620 milles à l'heure. Le temps total de l'envol a été de 13 heures et 40 minutes, mais M. Cochran a dû passer près de 3 heures et demie aux aéroports de Gander et de Shannon. L'aviatrice, qui a établi son record en compagnie de trois autres aviateurs, demandera à la Fédération internationale de l'aéronautique à Paris, d'homologuer son record de vol en ligne droite de la Nouvelle-Orléans à Gander, soit une distance de 2,279 milles.

Depêches hors sac...

LUSAKA. — Les deux partis politiques rivaux de la Rhodésie du nord s'accusent mutuellement d'être la cause des révoltes de la fin de semaine qui ont fait sept morts dans la région de Ndola. Le parti national indépendant accuse le Congrès national africain de susciter les troubles pour entraver les élections territoriales qui doivent avoir lieu dans le courant de cette année. Le Congrès de son côté accuse le parti indépendant d'être la cause de tous les incidents.

TOKYO. — Deux tremblements de terre ont ébranlé hier le Japon, mais on n'a rapporté ni dégâts ni victimes. Le premier tremblement de terre a secoué la région de Tokyo; deux heures plus tard, le sol a de nouveau tremblé, mais, cette fois, dans l'île d'Hokkaido.

LA CRISE POLITIQUE EST LOIN D'ÊTRE RÉGLÉE EN ARGENTINE

Guido annulerait les dernières élections qui avaient vu la victoire des péronistes



Le soir de l'élection, les péronistes célébraient leur victoire. Le Dr Atilio Bramuglia (portant verres fumés) félicite le nouveau gouverneur de la province de Buenos Aires, Andrés Framini...

BUENOS-AIRES. — Tout porte à croire que le président Guido se rendra aux arguments de l'armée argentine et annulera les élections du 18 mars dernier (à la suite desquelles, les partisans de Peron avaient remporté une victoire inattendue).

Ce geste rallumerait la crise politique que le président Guido avait partiellement réussi à éteindre quand il avait pris la succession du président Frondizi, lui-même déposé par l'armée.

La décision d'annuler les élections de mars fait suite à l'entrée en lice de la marine qui, jusqu'à présent, appuyait le gouvernement et repugnait à jouer un rôle politique. Mais avant-hier soir, l'amiral Gaston Clement avait exigé l'élimination des élus péronistes.

Clement, qui remplit actuellement les fonctions de ministre de la marine, avait précisé qu'il était décidé à prendre tous les moyens mis à sa disposition pour obliger le président Guido à respecter ses engagements en annulant le résultat des dernières élections.

Hier, l'amiral s'est entretenu avec le président et les autres chefs militaires argentins. A l'issue de cette rencontre, il s'est refusé à toute déclaration, mais les observateurs politiques ont noté son sourire satisfait.

L'amiral Clement a également demandé au président de signer un décret interdisant le parti communiste et le parti péroniste en Argentine et un autre visant à placer tout le pays sous le contrôle fédéral. Cette dernière décision permettrait alors au régime de placer à la tête de cha-

que province ses propres fonctionnaires.

Selon certaines sources, le président Guido se plierait aux exigences de l'armée et signerait très prochainement le décret annulant toutes les élections tenues en Argentine depuis le 17 décembre 1961. Plus de la moitié du Parlement fédéral sera touché par cette mesure.

Les péronistes

La Confédération générale du travail, parti fortement charpenté par les partisans de l'ancien dictateur Peron, a fait savoir qu'elle publiera aujourd'hui un communiqué disant ses intentions mais que, de toute manière, elle considérerait que les résultats du vote du 18 mars ne pouvaient en aucun cas être annulés.

Samedi, les observateurs politiques avaient eu l'impression que le président Guido avait remporté une victoire sur l'armée quand il avait dit qu'il ne pouvait annuler les élections sans la décision du Congrès. Or ces élections ont donné la majorité aux péronistes qui ont 43 sièges à la Chambre basse du Congrès et neuf gouvernements provinciaux.

Cette victoire surprenante des péronistes a été rendue possible par l'ancien président Frondizi qui, malgré l'armée, avait permis aux candidats de Juan Peron de se présenter aux élections, pour la première fois depuis 1955.

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles
Entretien, remorque gratuite
Service de téléphone 24 heures par jour
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

Le Soviet suprême n'a pas encore formé son cabinet

MOSCOU. — Contrairement à ce que les observateurs politiques pensaient, M. Nikita Khrouchtchev n'a pas été réélu premier ministre de l'URSS, hier, lors de la première journée de la session du Soviet suprême. On pense généralement que le Parlement soviétique formera le nouveau cabinet aujourd'hui, ou plus certainement, demain.

Hier, le Soviet a procédé à quelques-unes des nominations rendues nécessaires à la suite des élections générales, du 18 mars dernier.

M. Jan Pieve, président de l'Académie des sciences de l'URSS, a été élu président du Soviet des nationalités, et M. Ivan Spiridonov, secrétaire du comité central du parti communiste de l'URSS, a été choisi comme président du Soviet de l'Union.

Aujourd'hui, les dirigeants soviétiques entendront une communication sur le problème du désarmement et les travaux de la conférence de Genève.

Il sera tout spécialement question de l'interdiction des essais nucléaires. Et on estime que le Soviet condamnera en termes sévères l'intention américaine de reprendre ses expériences nucléaires.

Dans les jours qui suivront, le Soviet étudiera la réforme de la constitution.

L'actuelle constitution a été adoptée du temps de Staline, en 1936, et à plusieurs reprises, M. Khrouchtchev avait dit son intention de la modifier sensiblement.

Seconde rencontre Rusk-Dobrynin hier

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, et l'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Anatoly Dobrynin, se sont mis d'accord hier, pour poursuivre à Washington leurs entretiens sur la crise berlinoise.

Les deux diplomates ont eu, hier après-midi, un court entretien d'une cinquantaine de minutes, au cours duquel il fut uniquement question de la procédure à suivre et non du fond du problème.

M. Dobrynin a déclaré aux journalistes que la rencontre s'était déroulée dans un climat "amical".

MM. Rusk et Dobrynin s'étaient rencontrés une première fois la semaine dernière et, au cours de la série d'entretiens qui commence, Washington soutient un nouveau plan pour régler le problème des voies d'accès à Berlin. Dans ses grandes lignes, ce plan prévoit la formation d'une commission internationale de contrôle dont ferait partie l'Allemagne de l'Est.

LE SECRET DE LA PERSONNALITE

Mille détails révèlent la personnalité d'un individu. La coiffure est un aspect important qu'il ne faut pas négliger. Le salon de barbière Palais du Commerce vous propose la coupe au rasoir: elle discipline vos cheveux et leur donne un mouvement naturel qui vous plaira. Des spécialistes vous coifferont selon votre personnalité et la texture de vos cheveux. 1600, rue Berri (local 2) — au sous-sol.

Saigon accuse: un raid du Cambodge au Sud-Vietnam

SAIGON. — Le gouvernement du Sud-Vietnam a accusé hier le Cambodge d'avoir perpétré un raid au-delà de ses frontières, en territoire sud-vietnamien et d'avoir tué 48 personnes, dont 29 femmes et enfants.

L'agence de presse officielle du gouvernement de Saigon précise que 200 soldats cambodgiens ont investi le village de Vinh Lac, à 120 milles à l'ouest de Saigon, vendredi dernier, et ont ouvert le feu sur les villageois.

Le Cambodge maintient des relations diplomatiques avec le Sud-Vietnam mais les deux gouvernements se sont souvent accusés de violations de frontière.

Saigon a par ailleurs accusé le Cambodge de donner refuge aux rebelles communistes du Viet Cong "qui traversent la frontière quand ils sont poursuivis par les forces gouvernementales". Le Cambodge a nié cette affirmation.

De sources dignes de foi, on apprendrait hier que le Sud-Vietnam avait créé une zone délimitée le long de sa frontière avec le Cambodge afin d'éviter au maximum les infiltrations communistes du Viet Cong.

Entre temps, deux Français ont été abattus par les rebelles communistes près de Saigon. Les troupes gouverne-

CONVENTION PROGRESSISTE-CONSERVATRICE

dans

MONTREAL-LAURIER

ce soir, 24 avril

à 8 heures

en la salle de la

Fraternité de la police

480, rue Gifford

Orateurs invités

l'hon. Noël DORION

Secrétaire d'Etat

et

M. Le-Joseph PIGEON

député de

Joliette-L'Assomption-Montcalm



Sico...
"pour réparer des ans l'irréparable"
PEINTURE AVEC Sico
C'EST SICO L'AMATEUR

Né manquez pas les "SPÉCIAUX 25e ANNIVERSAIRE" SICO

Chez tous les dépositaires SICO

SERVICE DE DÉCORATION

- Bureaux d'exécutifs
- Edifices publics
- Salles de conférence, etc.



Mobilier de chambre, style Provincial Italien, fini blanc et or, dessus avec ou sans insertion de marbre.



André Saint-Amour

ORIGINALITÉ DANS LA DÉCORATION

Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui reflèteront votre personnalité.

ESTIMATION GRATUITE



Claude Ferland
Décorateur-Ensemblier

Ouvert jeudi soir
Fermé Vendredi saint
Ouvert samedi toute la journée

DÉCORATION INTERIEURE

6575 RUE SAINT-DENIS — CR. 4-8341

"A votre service depuis plus d'un demi-siècle"



J.A. ST. AMOUR
LIMITÉE
MEUBLES DE DISTINCTION

**ÉPARGNER... c'est bien...
INVESTIR... c'est mieux!**

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
vous aident à mieux investir!

BUREAUX À: MONTREAL, QUEBEC, ST-HYACINTHE, ST-JEROME, SHERRBROOKE, TROIS-RIVIERES

Dupuis Frères Limitée a vu son profit net, en 1961, doubler celui de 1960

potins financiers

La Bourse de Paris et celle de Londres étaient fermées hier à l'occasion du lundi de Pâques. Wall Street avait ouvert ses portes comme de coutume et les cours s'affaissaient en dépit de la lourdeur des aciéries. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto il y eut redressement modéré des prix.

La moyenne des industriels de DJ remonte de 0,36 point hier à 694,61. C'est peu, et cela reflète bien, à notre opinion, les commentaires reproduits dans le dernier bulletin de G.E. Leslie & Co à l'effet que "l'administration Kennedy ne tardera pas à comprendre que sa victoire contre les aciéries la place dans une situation des plus difficiles". Il en résulterait certaines confusions, ayant des répercussions sur la liste mobilière.

Les ventes et les profits de Bruck Mills ont augmenté durant les 6 premiers mois du présent exercice, au dire de son président M. G. Bruck.

McMillan, Bloedel & Powell River Co. a gagné 42 cts l'action durant le 1er trimestre, au regard de 27 cts durant les mêmes 3 mois en 1961.

Il y eut 14 faillites commerciales, représentant un passif de \$570,707 dans notre district le semaine dernière vs 15, représentant \$536,768 de passif durant la même semaine l'an dernier.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

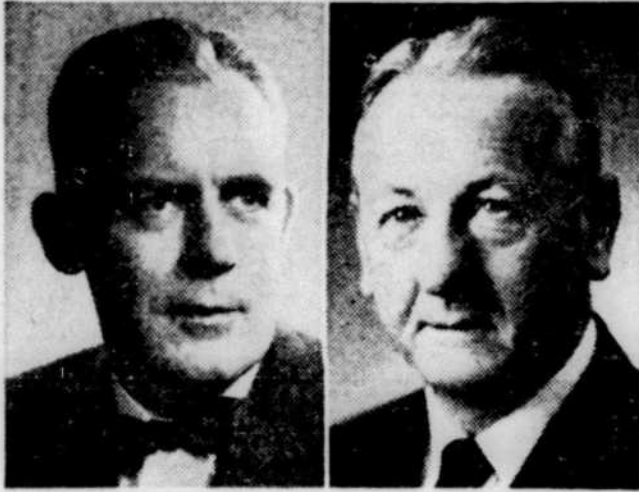
Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

NOMINATIONS A LA CANADIAN OIL



G. A. EDWARDS

H. C. PRICE

Canadian Oil Companies, Limited, annonce les nominations suivantes: G.A. Edwards, autrefois gérant de la division de l'est, à Montréal, a été nommé à un poste nouvellement créé celui de gérant adjoint de la mise sur le marché. M. Edwards aura son bureau principal à Toronto. H.C. Price a été nommé gérant de la division de l'est, avec bureau principal à Montréal. Auparavant, M. Price occupait le poste de gérant des ventes au détail, au siège social de la compagnie, à Toronto.

Rapports financiers

Canadian National Corporation Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: \$1,809,736, soit l'équivalent de 71 cts l'action, au regard de \$2,109,372, ou 83 cts, pour l'exercice précédent.

Banff Oil Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: déficit net de \$221,299 au regard de \$105,649 pour l'exercice précédent.

Beatty Brothers Ltd., pour la période de quatre mois terminée le 31 décembre, 1961: \$48,787; pour l'exercice terminé le 2 septembre, 1961: déficit net de \$609,000. Pour l'exercice terminé le 27 août, 1960: bénéfice net de \$12,467.

Bridge and Tank Company of Canada Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: déficit net de \$635,104 au regard d'un bénéfice net de \$502,012 pour l'exercice précédent.

Crown Cork and Seal Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: \$617,700, soit l'équivalent de \$618 l'action, au regard de \$612,272, ou \$612, pour l'exercice précédent.

Dominion Fabric Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: \$189,488, soit l'équivalent de \$2,11 l'action, au regard de \$12,227, ou \$2,37, pour l'exercice précédent.

General Products Manufacturing Corporation Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: \$303,185 au regard de \$348,307 pour l'exercice précédent.

À noter...

En vertu des clauses de l'offre en date du 29 mars faite par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada d'acheter toutes les actions ordinaires en circulation de Avon Telephone Co. Ltd, au delà de 51% des actions ordinaires et des "warrants" d'achat d'actions de la compagnie ont été déposés avec la Montreal Trust Company. L'offre expire à la fermeture des affaires le 25 mai.

National Trust Company Limited, agissant au nom d'un client, offre d'acheter un total de 150,000 actions ordinaires de United Steel Corporation Limited, au prix de \$8,00 l'action. Cette offre expirera des la date du dépôt des 150,000 actions ou le 26 avril. National Trust se réserve le droit, si moins de 150,000 actions sont déposées, de rejeter toutes les actions offertes.

Walwyn, Stodge II & Co. Ltd, a fait savoir à la Bourse Canadienne, qu'elle a souscrit, au nom d'un client, 200,000 actions de Place Gas & Oil Co. Ltd à 73 cts chacune.



M. CHARLES AUGUSTE GASCON, qui a été réélu président du Conseil d'administration de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée de Montréal, comme on le sait la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée de Montréal préconise depuis 1903 un plan coopératif d'épargne. On trouvera ci-contre le rapport annuel de la caisse coopérative de cette institution. (Photo Morin)

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Production plus élevée de cacao

Merrill, Lynch, Pierce Fenner & Smith Inc traite de la situation mondiale

La situation fondamentale concernant l'offre et la demande de cacao est devenue très nettement plus claire au cours des dernières semaines. Il est actuellement apparent que la production de cacao dépassera cette année les besoins de la consommation. Les estimations actuelles pour la production dans le monde varient entre 1,155 millions et 1,191 millions de tonnes métriques. Quant aux estimations de la consommation mondiale, elles vont de 1,087 millions à 1,121 millions. L'excédent de production varie donc, suivant les estimations, entre 34,000 et 104,000 tonnes métriques. On pense généralement que la production du Ghana se situera entre 397,000 et 420,000 tonnes, la plupart des estimations penchant pour le second chiffre. La production nigérienne devrait atteindre un chiffre entre 181,000 et 203,000 tonnes, le second chiffre étant à nouveau le plus probable. Et il en va encore de même pour la production brésilienne que l'on estime devoir totaliser entre 149,000 et 168,000 tonnes. On a beaucoup discuté au sujet de la sécheresse qui aurait sérieusement nui à la "Temporao", certains estimant alors celle-ci à 400,000 sacs seulement.

On estime grosso modo les stocks des pays consommateurs à 413,000 tonnes. Un tel niveau des stocks, qui représente presque cinq mois d'approvisionnement, fait ressortir la possibilité qu'ont les fabricants de ne pas intervenir sur le marché, tant que les prix ne leur semblent pas favorables. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a estimé qu'en 1962, la consommation du cacao augmentera de 9 à 10 pour cent par rapport à 1961. Il est encore trop tôt pour juger jusqu'à quel point ces estimations se sont réalisées, mais particulièrement en ce qui concerne le premier trimestre de 1962. Cependant, les chiffres de broyage aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, en hausse respectivement de 6,3 pour cent et 26,4 pour cent, fournissent l'indication préliminaire que l'augmentation totale du broyage ne sera pas particulièrement encourageante. En février, la FAO a estimé que le broyage aux Etats-Unis augmenterait de 8,2 pour cent en 1962, par rapport à 1961, tandis que cette même augmentation serait de 19,3 pour cent au Royaume-Uni. On indique qu'une grande partie de l'augmentation du broyage britannique a été contre-balancée par une diminution des importations de produits semi-finis de cacao. Par suite de ce facteur variable, il sera nécessaire d'étudier les chiffres de broyage d'autres pays, avant d'obtenir une estimation sûre de l'augmentation de la consommation mondiale, une session de la FAO doit avoir lieu en Suisse à partir du 22 mai prochain, au cours de laquelle on se propose d'étudier les projets élaborés par les pays producteurs, sur la fixation et la stabilisation des prix. Selon des nouvelles de presse, un porte-parole du gouvernement américain a récemment déclaré que les Etats-Unis envisageaient ces efforts d'un très bon oeil.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Optimisme du président

Selon une dépêche de la Presse canadienne, Dupuis Frères, Ltée, propriétaires et exploitants d'un grand magasin à rayons à Montréal, a vu ses profits nets atteindre les \$188,031.00, au cours de l'exercice financier clos le 1er janvier 1962, au regard de \$86,765 durant l'exercice antérieur terminé le 1er janvier 1960.

Dans son message aux actionnaires transmis en même temps que le rapport annuel, son président, M. Hector Langvin déclare que "le programme de réorganisation en cours permet d'espérer des profits encore plus considérables dans l'avenir."

Les bénéfices d'exploitation l'an dernier se chiffrent à \$811,809.00, à rapprocher de \$726,975.00 antérieurement.

Une analyse de l'actif révèle un fonds de roulement de \$3,728,083.00, comparativement à \$4,529,277.00 précédemment. La compagnie de valeurs Trans-Canada détient environ 95 p.c. des actions de la classe B de Dupuis Frères Limitée et ces actions ont le droit de vote à l'assemblée de la compagnie.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

On pourra transiger à partir de ce matin sur la Bourse Canadienne sur les actions de Neebco Cooling Semiconductors Ltd. M. Rogers, de Flood & Co, inc. qui maintient des représentants de la compagnie seront présents sur le parquet de la bourse pour la 1ère transaction.

Judi de cette semaine, à 12,15, aura lieu au Reine Elisabeth le 13ème dîner de la saison du Montreal Institute of Investment Analysts. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alex. Bailey, vice-président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd.

Les marchés des denrées et le marché du change étranger à Montréal étaient fermés, hier, de même que les banques.

M. R.P. Bell vient de démissionner comme directeur de la Foundation Co of Canada Ltd, dont l'assemblée aura lieu jeudi. L'on s'attendrait à maints changements après-demain.

L'offre de la Dominion Foundries à National Steel Car pour l'échange des actions, à raison de 1 pour 3, a été prolongée jusqu'au 17 mai.

Les Bourses Canadienne et de Montréal ont été avisées des changements suivants:

2,533 actions ordinaires d'Abitibi Power & Paper Company Limited ont été émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, adopté le 11 juin 1959. Il y a donc maintenant 4,167,217 actions en cours.

6,000 actions privilégiées, série A, 6% cumulatif, rachetables, de Consolidated Building Corporation Limited ont été achetées pour fin d'annulation, d'où maintenant un solde de 294,000 actions de cette catégorie entre les mains du public.

Sous réserve d'enregistrement avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Craig Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, s'est engagé à acheter 200,000 actions d'United Obalski Mining Co. Ltd à 25 cts chacune, payables à la date de l'entrée en vigueur de l'accord de souscription. En considération, des options sur 800,000 actions, à des prix variant entre 25 cts et 40 cts, ont été consenties et elles sont payables dans les 12 mois de la date précitée.

Nouveau local

Pour l'Institut d'assurance de la province de Québec

Le jeudi 26 avril 1962 est jour de déménagement.

L'Institut d'assurance de la province de Québec occupera des locaux nouvellement aménagés au deuxième étage du 261, rue Saint-Jacques ouest.

Le bureau sera donc fermé le vendredi 27 avril, mais ouvrira comme d'habitude le lundi 30 avril.

Au dire de M. Geo. B. Kenney, pour le comité d'administration du bureau, "le but de ce changement est de rendre le nouveau local et la bibliothèque de l'Institut plus facilement accessibles à nos membres. Située au cœur de la rue Saint-Jacques, cette nouvelle installation, tout en permettant une réduction du coût du loyer, est toute désignée pour assurer un service plus efficace."

Bourse de New-York

Bon début de semaine, à Wall Street

NEW YORK — Les sidérurgiques ont essuyé de lourdes pertes hier à la Bourse de New York. Dans l'ensemble, le marché présentait une allure irrégulière.

Ce fléchissement serait attribuable à la crainte des courtiers d'une baisse des dividendes qui seront déclarés aujourd'hui par les entreprises sidérurgiques.

Les sidérurgiques ont été l'objet d'un fort mouvement de liquidation. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de 20 à 254.70.

Le virement a été de 3,240,000 actions au regard de 3,100,000.

U.S. Steel a été le stock le plus en demande, baissant de 2 1/3 à 61 3/4 sur un déplacement de 97,000 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, International Nickel a gagné 1 1/4 tandis que McIntyre Porcupine et Granby Mining ont haussé de 1/4 chacun. Distillers Shagams a cédé 3/8 et Hudson Bay Mining 1/8.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière. Brazilian Traction et Preston ont gagné 1/4 et 1/8 respectivement tandis que Shawinigan a cédé 1/4.

Les ventes dans les grands magasins

Un peu plus considérables

En novembre 1961, la valeur des ventes des grands magasins a monté à \$162,132,000, soit 3.4 p. 100 de plus qu'en novembre 1960 (\$156,826,000). Le chiffre global de janvier-novembre a été porté à \$1,239,832,000, au regard de \$1,248,435,000 durant les 12 mois correspondants de 1960; c'était un gain de 3.3 p. 100. A la fin de novembre, la valeur des stocks (au prix de vente) était de \$391,839,000, soit 1.5 p. 100 de plus qu'un an auparavant (\$386,065,000).

Toutes les provinces ont connu une augmentation des ventes sur un an plus tôt, tant en novembre qu'en janvier-novembre, sauf la Saskatchewan durant les deux périodes et l'Ontario durant le mois. Voici les augmentations procentuelles du mois (celles des 11 mois entre parenthèses): provinces de l'Atlantique, 3.6 (2.8); Québec, 9.4 (6.2); Ontario, sans changement (3.7); Manitoba, 5.9 (2.2); Alberta, 3.1 (2.7); et Colombie-Britannique, 6.4 (1.3). Les ventes, en Saskatchewan, ont baissé de 7 p. 100 durant le mois et de 2 p. 100 durant les 11 mois.

Marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC). — Les bovillons, les vaches et les bœufs se sont vendus à des prix fermes ou supérieurs de 50 cents, ce matin sur les marchés de bestiaux de Montréal. Le volume des échanges a été très favorable et la demande bonne.

Voici les arrivages sur les deux marchés: 282 bovins, 239 vaches, six porcs, et quatre agneaux moutons.

Les bovillons de choix se sont vendus \$26, ceux de bonne qualité de \$24.50 à \$25.50, ceux de qualité moyenne de \$22.50 à \$24.25, et ceux de qualité ordinaire de \$17.25 à \$22.

Les génisses ordinaires valaient de \$19.25 à \$20.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de \$17.50 à \$19, celles de qualité moyenne de \$16.25 à \$17.50, celles de qualité ordinaire de \$15 à \$16.25, et celles destinées à la mise en conserve de \$11 à \$15.

Les bœufs de bonne qualité étaient à \$20 ou \$20.75, et ceux de qualité ordinaire à \$16.75 ou à \$19.75.

Les veaux de nourrissement de bonne qualité se sont vendus de \$26 à \$29.50, ceux de qualité moyenne de \$20 à \$27, et ceux de qualité ordinaire de \$14 à \$21.

Les prix des porcs et des truies n'ont pas été établis.

Premium Iron Ores Ltd a une perte moindre

\$10,363, au regard de \$34,966 en 1960

Le bilan de Premium Iron Ores Ltd., dont l'assemblée aura lieu le 12 avril, laissait voir au 31 décembre 1961, des disponibilités de \$340,571, des comptes recevables pour \$21,377 et des investissements ayant une valeur au marché de \$5,177,726. Le passif à court terme totalisait à cette même date, \$402,495 dont des réserves de \$317,000 pour frais imprévus. Pour l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1961, la compagnie a subi une perte nette de \$10,363 comparativement à une perte nette de \$34,966 en 1960. Les revenus entiers ont totalisé en 1961, \$179,966 au regard de \$244,322 l'année précédente.

On s'en prend aux réserves bancaires

A la Commission royale d'enquête sur la finance

TORONTO. — Deux jeunes Canadiens qui étudient à Harvard ont soutenu hier que les banques à charte ont accumulé des réserves excessives de mauvaises dettes lesquelles sont utilisées dans le but de "déguster la véritable nature des bénéfices et profits".

Cette déclaration hardie a été présentée à la commission royale d'enquête sur les banques et la finance, laquelle est composée de sept membres, par M. Martin W. Goodman, 27 ans, et Geoffrey R. Conway, 28 ans, qui sont, par ailleurs, déclarés, "à se faire taper sur les doigts".

En fait, ils ne sont plutôt faits caresser les doigts si l'on constate qu'ils ont fait devant les commissaires une apparition de 90 minutes, ce qui constitue l'une des audiences les plus longues jamais accordées par les commissaires à des témoins non gouvernementaux.

Les réserves internes

Un de leurs points principaux était que les réserves internes non imposables des banques à charte, c'est-à-dire les fonds que les banques conservent dans le but apparent de se protéger contre les placements douteux ou médiocres, ont tellement dévié de leur objectif initial qu'en fait elles ne représentent rien d'autre maintenant que des subventions gouvernementales à caractère permanent.

Le mémoire déclarait que, tandis que le système bancaire s'est modifié et que des moyens de contrôle économique ont été mis sur pied, "les banques continuent à calculer leurs réserves internes non imposables comme si une dépression pire que celle de 1930 nous attendait au coin de la rue".

Les réserves totales de toutes ces banques sont environ trente fois plus élevées que la moyenne de leurs pertes annuelles au cours des vingt-cinq dernières années, déclare le mémoire. Par comparaison, les banques commerciales américaines ne peuvent accumuler contre leurs pertes que des réserves se montant à seulement trois fois le taux moyen de pertes pour la période couvrant les vingt dernières années.

Le système canadien fournit donc aux banques \$150,000,000 qui seraient autrement payés en impôts. L'on considère que l'excédent des réserves se monte à \$300,000,000, affirme toujours ce mémoire.

Les banques utilisent ces réserves internes de façon à "exhiber une croissance régulière mais discrète de leurs bénéfices", y pompant de l'argent lorsque les bénéfices d'opérations sont élevés et en retirant dans les années de vaches maigres, de manière à faire faire meilleure figure à leurs bénéfices courants.

Trafic-marchandises dans nos ports

Le trafic-marchandises dans les ports canadiens, en décembre 1961, a monté de 30.4 pour cent sur un an plus tôt (12,228,700 tonnes contre 9,376,300). Dans le service étranger, les chargements et déchargements se sont accrus de 25.1 pour cent (5,041,100 tonnes contre 4,030,000), tandis que dans le cabotage, le fret a augmenté de 34.4 pour cent (7,187,500 tonnes contre 5,346,200). Les arrivées et les départs de navires, dans les deux services, ont augmenté de 10 pour cent (21,573 contre 19,617) et le tonnage net immatriculé, de 16.6 pour cent (23,351,700 contre 20,026,000).

Le fret chargé et déchargé dans les ports canadiens au cours de l'année 1961 a augmenté de 7.8 pour cent (184,711,700 tonnes contre 171,275,300 en 1960); le total dans le service étranger a monté de 3.6 pour cent (92,916,200 tonnes contre 89,648,400) et dans le cabotage, de 12.5 pour cent (91,795,500 tonnes contre 81,626,900). Les arrivées et les départs ont baissé de 4.6 pour cent au regard d'un an plus tôt (292,977 contre 307,150) et le tonnage net immatriculé a augmenté de 2.5 pour cent (355,317,900 tonnes contre 326,253,800).

Canada Malting Co gagne un peu moins

\$5.93 l'action vs \$6.06 en 1960

Canada Malting Co. Ltd., dans l'exercice terminé le 31 décembre dernier, a obtenu un bénéfice moindre qu'au cours du précédent. Au 31 décembre dernier il s'élevait à \$1,276,536, soit l'équivalent de \$5.93 par action à comparer à \$1,486,810, ou \$6.06, un an plus tôt. On attribue cette diminution à l'augmentation des frais d'exploitation et au fléchissement des revenus provenant des investissements.

M. Eric S. Clarke, président, mentionne que les expéditions sont demeurées au même niveau que précédemment. En décembre 1960, une somme de \$3,900,000 a été utilisée pour racheter les actions privilégiées, diminuant ainsi les revenus de placement de \$267,282 à \$66,330.

Au 31 décembre dernier, le fonds de roulement s'élevait à \$9,285,086 contre \$10,000,000, un an plus tôt. Les titres détenus par la compagnie, négociables à \$2,273,397, avaient une valeur au livre de \$261,079 comparativement à \$1,538,340 et \$340,979, l'an dernier.

La capacité du silo de l'élevateur de Port Arthur a été accrue, entraînant une grande partie des dépenses de capitaux qui se sont élevées à \$750,373.

Monarch Knitting Co fait moins d'affaires

La compagnie dont le siège social est à Toronto, publie les chiffres suivants pour l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1961:

1961 1960
Rendement par actions ord. \$1.43 87c
Profits nets 229,997 166,773
Dépréciations 234,680 263,830
Impôts 185,000 133,700

Fonds de roulement net 1,254,677 1,862,300
Nom. ac. ord. 150,500 150,000
Div. priv. 14,877 (x)35,773

(x) Les arrérages sur les actions privilégiées ont été payés en avril 1960.

Bourse de Montréal

Bonne tenue de la place locale

MONTREAL (PC). — Les cours étaient mixtes hier au milieu d'une faible activité en place locale.

Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 55 contre 37.

Dans le secteur des sidérurgiques, Algoma a baissé d'un point à 50 1/2 tandis que United Steel et Canada Iron ont haussé de 7/8 et 5/8 respectivement.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a haussé de 2 1/4 à 84 1/2.

Aluminium de 1/8 à 26 5/8. Brazilian Traction et Corporation de gaz naturel du Québec de 1/2 à 7 1/8.

Dans le compartiment des papeteries, Rolland A a haussé de 1/4 à 11 1/2. Dans le secteur des pétroles de l'Ouest, Pacific Petroleum a baissé de 1/4 à 15 1/2.

Dans le secteur des industrielles, Handy Andy a haussé de 3/4 à 19 et Trans-Canada Fund de 1/8 à 10 1/8. Dominion Textile a baissé de 1/8 à 16 3/4.

Dans le secteur des mines, Mount Pleasant a haussé de 10 cents à \$1.95 et Glen Lake Silver de cinq cents à \$1.75.

Canadian Delhi Oil en bonne posture

Du point de vue financier

La compagnie en tenant compte de son amalgame avec West Canadian Oil & Gas Ltd. a réalisé des profits nets de \$122,800 et des revenus d'exploitation s'élevant à \$4,790,563 pour l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1961.

Les chiffres comparatifs ne sont pas disponibles.

Les actifs courants des deux compagnies au 31 décembre dernier s'élevaient à \$2,880,350 et les passifs à court terme à \$6,228,147, laissant un excédent du passif de \$3,347,797. Le déficit accumulé s'élevait à \$10,439,515.

A la fin de l'année, il y avait 5,335,777 actions en circulation d'un capital autorisé de 7,775,785. Les dettes à long terme à l'exception du passif courant étaient de \$25,815,635.

M. Frank A. Shultz, président de l'entreprise, a déclaré que les perspectives pour 1962 sont très encourageantes.

Canadian Delhi détient 492,893 actions ou 8 1/4 100 pour cent du capital en cours de Trans-Canada Pipe Lines ainsi que \$5,470,500 en billets convertibles 5 1/2 pour cent de cette dernière compagnie. Ces billets pourront être convertis en 1964 en 364,700 actions de Trans-Canada Pipe Lines.

De plus Canadian Delhi possède 146,000 ou 9 64 100 pour cent de actions en circulation de la Corporation de gaz naturel du Québec.

Le record de livraisons quotidiennes, en 1961, a été de 744 millions de pieds cubes comparativement à 639 millions précédemment. Les ventes industrielles de gaz se sont chiffrées à 20 milliards de pieds cubes l'an dernier.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. Kerr révèle que les bénéfices d'exploitation ont atteint, au cours du dernier exercice, \$14,581,061, contre \$8,405,632 en 1960. Si ces bénéfices ont pu être réalisés, a-t-il dit, c'est grâce à l'efficacité du personnel responsable de l'exploitation et de l'entretien de ce vaste réseau de gazoducs de 2,340 milles de longueur.

Un programme d'expansion pour 1962, estimé à \$24,800,000, est en bonne voie de réalisation. A Bracebridge, Ontario, la première d'une série de sept sous-stations de pompage, doit être complétée le 1er mai prochain.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 6 avril prochain à Toronto.

Bourse de Toronto

Les pétroles hésitent, mais les industriels avancent

TORONTO (PC). — Le volume des affaires a été le plus faible de l'année hier à la Bourse de Toronto.

Les industrielles ont varié dans les deux sens avec une légère tendance à la hausse. Les pétroles de l'Ouest ont cédé plus d'un point. Les aurifères ont légèrement progressé tandis que les métaux communs étaient pratiquement inchangés.

Algoma Steel, Salada Foods et Aluminium ont cédé 1/2 chacun. Par contre, la Banque de Nouvelle Écosse et Bell Telephone ont baissé de 1/4 chacun.

Brazilian Traction Light and Power Company a baissé de 25 cents à \$4.65. Trans-Canada Pipe Line a baissé de 1/2 à 23 1/4, un nouveau bas.

Argus Corporation a gagné 1 3/8. United Steel, Interprovincial Pipe Line et Banque de Montréal accusaient des gains fractionnaires. Canadian Breweries, Massey-Ferguson, Imperial Oil et Banque de Toronto - Dominion ont haussé de 1/8 à 1 1/4.

Le virement a été de 1,914,000 actions au regard de 2,925,000, vendredi. Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a gagné 1 1/2 tandis que Noranda, Ventures, Denison et Consolidated Mining and Smelting ont cédé de 1/8 à 1/2. Dans le secteur des valeurs spéculatives, Tombill a haussé de 13 cents à \$1.20.

Les pétrolières se sont effritées.

Rapport géologique

Sur la région de Lesage-Rivard

M. René Lévesque, ministre des Richesses Naturelles de la province de Québec, annonce la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région de Lesage-Rivard, comté de Labelle.

Cette région a une superficie de 190 milles carrés et comprend des parties des cantons de Bouthillier, Dudley, La Minerve, Lesage, Lorongier, Montigny et Rivard. La ville située le plus près de la région est Nominie.

Le sous-sol de la région est composé de roches de l'âge précambrien, et pour la plupart, elles comprennent un groupe de roches sédimentaires fortement métamorphosées, de même qu'un groupe de roches granitiques intrusives moins métamorphosées.

On trouve dans la région des petits dépôts de mica muscovite, de fer (magnétite-iléménite), de sulfures et de graphite. Quelques-uns des quartzites qu'on y rencontre sont peut-être assez purs, à certains endroits, pour être une source possible de silice.

On peut obtenir des copies de ce rapport (R.P. 441) en s'adressant au ministère des Richesses Naturelles à Québec, ou aux autres bureaux situés ailleurs dans la province. Le prix est de 50 cents l'unité.

Optimisme du président de l'Abitibi P & P

Confiance inspirée par les industriels du Canada

Quelle que soit la conjoncture économique, les industriels canadiens ont assez d'imagination et de dynamisme pour faire face aux problèmes, à la condition que les organismes gouvernementaux fournissent toute l'aide possible, a déclaré M. D.W. Ambridge, président d'Abitibi Power & Paper, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la société.

"J'ai été frappé, a dit M. Ambridge, par le concert de notes sombres proférées par les économistes professionnels dans les milieux gouvernementaux et académiques."

"Nous, de l'Abitibi, ne partageons pas cette triste façon de voir. Nous reconnaissons que les solutions apportées jadis aux problèmes économiques sont périmées, et qu'il faut maintenant de nouvelles solutions, mais nous les trouvons."

M. Ambridge, qui est président d'Abitibi depuis 1946, a déclaré que c'était la dernière assemblée annuelle des actionnaires à laquelle il présiderait. "La date normale de ma retraite, a-t-il ajouté, est le 1er février 1963". Il s'est efforcé d'ajouter qu'il espère continuer pendant encore quelques années à agir comme administrateur de la société.

Passant en revue les activités de la compagnie, M. Ambridge a révélé qu'au cours des

trois premiers mois de cette année, Abitibi a produit 4.1 p. c. de plus de papier-journal qu'au cours du premier trimestre de 1961. Il a formulé l'espoir de voir, à la fin de cette année, les ventes de papier-journal sensiblement plus élevées qu'à la fin du dernier exercice.

La situation est "excellente" dans le domaine du papier fin, a-t-il ajouté. La production de panneaux pressés est sensiblement en avance sur celle de l'an passé. On prévoit la réalisation d'un programme d'expansion aux installations Sturgeon Falls, Ontario, et d'Alpena, Michigan.

La situation est "excellente" dans le domaine du papier fin, a-t-il ajouté. La production de panneaux pressés est sensiblement en avance sur celle de l'an passé. On prévoit la réalisation d'un programme d'expansion aux installations Sturgeon Falls, Ontario, et d'Alpena, Michigan.

La situation est "excellente" dans le domaine du papier fin, a-t-il ajouté. La production de panneaux pressés est sensiblement en avance sur celle de l'an passé. On prévoit la réalisation d'un programme d'expansion aux installations Sturgeon Falls, Ontario, et d'Alpena, Michigan.

AVIS

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE, donne, par les présentes, avis aux détenteurs des obligations datées du premier mai mil neuf cent cinquante-sept (1957), portant intérêt au taux de six pour cent (6%) l'an, et émises aux termes d'un acte de fiducie reçu devant M. Denis Pelletier, notaire, le dix-neuf juin mil neuf cent cinquante-sept (1957), puis enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le No 1284109, que conformément aux termes dudit acte de fiducie, une assemblée des détenteurs des dites obligations est, par les présentes, convoquée, pour être tenue le seizième jour de mai mil neuf cent soixante-deux (1962), au siège social du fiduciaire, Société Nationale de Fiducie, 41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, à trois heures de l'après-midi, aux fins de considérer le règlement No 18 adopté par les Directeurs de L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE, le sept mars mil neuf cent soixante-deux (1962), et ratifié par les actionnaires de ladite Compagnie le trente et un mars de la même année, et s'il y a lieu, d'adopter une résolution extraordinaire aux fins d'autoriser le fiduciaire à signer avec la Compagnie un acte de fiducie supplémentaire conforme aux termes dudit règlement No 18.

Le présent avis est ainsi donné par le soussigné à la requête de L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE.

PAR ORDRE SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIAIRE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

le 24 avril 1962.

PROJETEZ-VOUS DE L'EXPANSION?

Vous pouvez vous adresser en toute confiance à I.T.L.

pour votre financement

Intégrité, coût modique, grande flexibilité, voilà vos garanties d'un service de financement équitable chez I.T.L. Pour obtenir une documentation complète, veuillez écrire à:

INDUSTRIAL-TALCOTT LIMITED

Une filiale conjointe de Industrial Acceptance Corporation Limited et James Talcott, Inc.

615 ouest, boul. Dorchester, Montréal • UN 6-1941

Financement commercial • Réacompte • Location de matériel • Achat de créances

LA B.E.I. PEUT-ELLE FINANCER VOTRE ENTREPRISE?

CETTE NOUVELLE BROCHURE VOUS LE DIRA

Que vous soyez déjà en affaires, ou que vous envisagiez de débiter, si vous ne trouvez ailleurs les capitaux nécessaires, à des termes et conditions raisonnables, nous vous invitons à exposer vos besoins à la Banque d'expansion industrielle. La B.E.I. peut financer, pour diverses fins, des entreprises de presque tous les genres.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à demander cette brochure explicative ou à vous rendre à une succursale de la B.E.I. Vous pouvez également consulter votre vérificateur, votre avocat, votre notaire, ou une banque à charte sur les services offerts par la B.E.I.

bei

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

Succursale régionale: Montréal, 901, Carré Victoria

Tél. UN. 6-2701

IAC

LES SERVICES DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉS

peuvent aider votre entreprise

• PRÊTS AUX ENTREPRISES

Grâce au financement d'hypothèques ou d'obligations hypothécaires par I.A.C., vous pouvez obtenir rapidement des avances de capital provisoires ou à moyen terme, commodément et sans ingérence dans la direction de votre entreprise.

Les avances peuvent être consacrées à l'acquisition, à l'expansion ou à la modernisation d'entreprises—pour le terrain et les bâtiments, l'outillage, le matériel roulant et autre équipement—pour des fusions d'entreprises et "cas spéciaux".

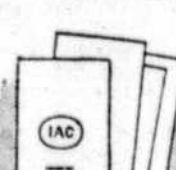
• FINANCEMENT D'OUTILLAGE-CAPITAL

Grâce aux plans d'achat I.A.C., vous pouvez financer l'achat de tous genres de machinerie et d'outillage industriels ou commerciaux. Lorsque le nouvel équipement réduira vos frais d'exploitation et augmentera vos profits, vous serez d'accord que le Plan industriel I.A.C. est souple, rationnel et profitable.

• SERVICE DE LOCATION

Grâce au Service de Location I.A.C., vous pouvez moderniser ou développer votre entreprise sans augmenter pour autant votre propre investissement. I.A.C. achètera pour vous de la machinerie et de l'outillage, exactement selon vos spécifications, et vous les louera ensuite à des conditions conçues pour convenir à vos besoins particuliers.

Pour obtenir des renseignements précis ou de la documentation, veuillez consulter le gérant de la succursale I.A.C. de votre région ou écrire directement à notre Service de Location et d'Avances de Capital, 1320 boulevard Graham, Montréal 16, Québec.



INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

AU SERVICE DES CANADIENS ET DES ENTREPRISES CANADIENNES

140 SUCCURSALES D'UN OcéAN À L'AUTRE

Campagne: Pearson et Douglas, le 25 avril Diefenbaker et Thompson, en mai



OTTAWA — Les partis libéral et NPD inaugureront officiellement leur artilerie de campagne... électorale, mercredi. Le chef libéral Lester B. Pearson, qui entreprend une tournée de trois jours dans l'île du Prince-Edouard et à Terre-Neuve, lancera sa campagne lors d'un grand ralliement, à Charlottetown, mercredi soir.

Quant à M. T.C. Douglas, chef national du NPD, il lancera la sienne lors du ralliement de mise en nomination dans la circonscription de Regina, où il tentera peut-être de se faire élire le 18 juin.

Le premier ministre Diefenbaker, lui partira mercredi pour le nord de l'Ontario puis

se rendra en Saskatchewan, bien qu'il ait déjà décidé de prononcer son discours inaugural de la campagne seulement le 5 mai, à London, Ont.

M. Robert Thompson, chef du Crédit social, qui cherchera à se faire élire à Red Deer, en Alberta, passe les prochains jours dans son comté et inaugurer la campagne de son parti, le 6 mai, à Québec.

L'organisation libérale nationale a publié hier l'itinéraire de M. Pearson pour les prochains jours. Mercredi, il sera à Charlottetown, jeudi à Stehenville, à Terre-Neuve, vendredi, à Gander, et ensuite à Saint-Jean. Il passera ensuite la fin de semaine à Washington comme invité de la Maison Blanche, qui recevra les gagnants occidentaux du prix Nobel.

de Prince Albert pour prendre part à la réunion de mise en nomination, samedi soir. Il reviendra à Ottawa dimanche

pour accueillir le premier ministre Macmillan, de Grande-Bretagne.

Son ralliement inaugural, le 5 mai, aura lieu à London, ville où réside le premier ministre ontarien Roberts. C'est tout près de Strathroy, où M. Diefenbaker avait inauguré sa fructueuse campagne de 1959. Hier, M. Diefenbaker a présidé une réunion ministérielle, tandis que M. Pearson célébrait son 65ème anniversaire de naissance parmi sa famille, à Toronto. Il devait rentrer à Ottawa hier soir.

Le semaine prochaine, il se rendra en Colombie Britannique.

M. Thompson, chef des créditistes, a l'intention de con-

sacrer ses efforts durant la prochaine campagne surtout dans le Québec et dans les provinces de l'Ouest. Il sera à Québec le 6 mai, à Vancouver le 8, Edmonton le 9, Regina le 10 et Winnipeg le 11.



Heathman...

(Suite de la page 3)

quelles les autorités ne seraient pas averties dans un délai de 12 heures.

Le quotidien de la côte du Pacifique estime que cette confession représente un document social qu'il se devait de publier.

De son côté, le procureur général, M. Robert Bonner, a dit que le Sun a eu raison de tenir sa parole à l'endroit de Heathman. "Je n'ai pas d'objection, dit-il, contre la manière dont la confession a été obtenue, ni contre le fait qu'on ait accordé un délai de 12 heures à Heathman. Mais après 12 heures et une minute, la confession aurait dû être remise entre les mains des autorités, sans être publiée."

DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Programme académique jugé bien inadéquat en Ontario

TORONTO. — Le président de l'université York, le Dr Murray G. Ross, a déclaré hier soir à la Conférence des éducateurs de l'Ontario que le programme académique actuel est absolument inadéquat pour les étudiants dont l'éducation doit se terminer avec l'école supérieure. "C'est peut-être la raison pour laquelle ces étudiants quittent même l'école supérieure avant la fin de leurs études", a dit M. Ross, au banquet de l'Association ontarienne des principaux d'écoles.

Il a précisé qu'il faudrait offrir à ceux qui ne se dirigent pas vers l'université des études alternatives. "Il faudrait leur enseigner les sciences nouvelles qu'exige la société moderne, si nous voulons que ces étudiants non-universitaires deviennent d'utiles citoyens".

Plus de 12.000 délégués participent à la conférence de quatre jours et se réunissent en

quelque 42 endroits disséminés dans la ville de Toronto.

Elle groupe des instituteurs, des commissaires d'écoles, des fonctionnaires et même des spécialistes en des domaines étrangers à l'enseignement.

Hier, M. R. H. Wallace, assistant surintendant de l'enseignement secondaire en Ontario, a été élu président de l'Association des éducateurs de l'Ontario.

Bilinguisme pour les petits

TORONTO — M. John E. Rutherford, membre du Toronto Board of Education, a déclaré hier que toutes les institutrices des jardins d'enfants en Ontario devraient être de langue française. Il a suggéré l'échange d'institutrices entre le Québec et l'Ontario, en expliquant que ce que les enfants apprennent aux jardins d'enfants sont les mêmes dans le monde entier. Il n'est pas nécessaire par conséquent qu'ils l'apprennent en anglais.

Octroi fédéral à l'hôpital d'Amqui

OTTAWA. — Le nouvel hôpital d'Amqui, province de Québec, recevra la somme de \$362.220, en vertu de la subvention fédérale à la construction d'hôpitaux, a annoncé M. J. Waldo Monteith, ministre de la santé nationale et du bien-être social.

La subvention contribuera à couvrir les dépenses de construction d'un hôpital de 128 lits qui aura aussi 45 berceaux de nouveau-nés, des locaux d'hébergement et d'enseignement pour les infirmières et des services destinés à la fois aux hospitalisés et aux malades externes.

La construction doit être terminée dans le courant de cette année.

Mgr Smith: la religion doit être enseignée dans les écoles

NIAGARA FALLS. — L'éducation, sans instruction religieuse, ne peut avoir que des résultats désastreux, a déclaré hier Mgr William J. Smith, évêque de Pembroke, au dîner conjoint de l'Association parents-maîtres des catholiques ontariens et des commissaires des écoles séparées.

Une éducation sans instruction religieuse aboutit au triomphe du matérialisme sur le christianisme, a-t-il dit, et une éducation qui développe l'intel-

ligence et qui enrichit l'esprit de connaissances, mais qui ne développe pas en même temps la volonté et ne la dirige pas vers la pratique de la vertu, peut bien former des diplômés, mais est incapable de donner des hommes et des femmes de bien.

Mgr Smith a dit que l'éducation doit tenir compte des droits supérieurs de Dieu sur l'homme et des devoirs supérieurs de l'homme à l'égard de Dieu.

Il ne peut y avoir, dit-il, de véritable éducation si elle ne tient pas compte de la fin dernière de l'homme. Or, dit-il, la fin de l'homme est la dernière chose dont se préoccupe l'école laïque. Dans ces institutions, ajoute-t-il, les jeunes catholiques sont en étroite liaison avec ceux qui qualifient la religion de "pratique démodée". Mgr Smith a ajouté que la famille doit jouer un rôle important dans l'éducation complète des enfants.

les quatre questions de

THOMAS TOULEMONDE sur l'assurance-hospitalisation GRATUITE



Qui y a droit?

- 1 Toute personne habitant la province depuis au moins trois mois.
- 2 L'enfant nouveau-né d'une telle personne a droit à l'assurance-hospitalisation dès sa naissance.
- 3 C'est à vous de prouver à l'hôpital que vous êtes citoyen de la province.
- 4 Les "gens en visite" dans la province n'ont pas droit à l'assurance-hospitalisation. À eux, ou à leur province, de payer.



QUAND me faire hospitaliser?

- 1 Quand vous en aurez vraiment besoin. C'est votre médecin qui décidera.
- 2 Mais en cas d'accident grave, l'hôpital peut décider à sa place.
- 3 Vous pourrez rester à l'hôpital aussi longtemps que votre médecin le jugera médicalement nécessaire.
- 4 Quand on parle de "votre médecin", on veut dire celui qui vous traite.



QUEL hôpital choisir?

- 1 N'importe quel hôpital qui a signé un contrat avec notre ministre de la Santé.
- 2 Les sanatoriums antituberculeux, les hôpitaux (ou asiles) pour maladies mentales, les foyers pour vieillards — et quelques autres institutions — n'ont pas de contrat.
- 3 S'il faut vous transférer d'hôpital pour des raisons d'ordre médical, on continuera quand même à payer vos frais.
- 4 Si vous tombez malade dans une autre province canadienne, Québec vous remboursera l'hospitalisation reçue — selon le taux en vigueur là-bas.
- 5 Si ça vous arrive d'être hospitalisé en dehors du Canada, Québec paiera vos frais jusqu'à concurrence de \$15 par jour.



Quoi me donne-t-on?

- 1 Un lit de salle ordinaire, — les repas y compris.
- 2 Les soins infirmiers nécessaires (garde-malade, etc.).
- 3 Les services suivants: laboratoire, radiologie, autres procédés de diagnostic — ainsi que les interprétations nécessaires.
- 4 Médicaments, préparations et autres produits prescrits par le médecin et administrés sur place. Mais il faudra payer ce que vous emporterez chez vous.
- 5 L'usage des salles d'opération et d'accouchement, y compris l'installation d'anesthésie et le matériel ordinaire de chirurgie.
- 6 Radiothérapie et physiothérapie, c'est-à-dire les traitements aux rayons-x, électricité, massages, etc.

*Voici ce qu'il faudra payer vous-même:

- A Le médecin, le chirurgien et l'anesthésiste.
- B Les remèdes brevetés et l'ambulance ou tout autre véhicule.
- C Les soins reçus au dispensaire ou en dehors de l'hôpital.
- D Toute hospitalisation uniquement destinée à des examens du type "check up".

**Vous avez droit gratuitement à une chambre privée ou semi-privée seulement dans deux cas: si votre médecin affirme que votre état l'exige, ou si l'hôpital n'a plus de place dans ses salles ordinaires.

Dans tout autre cas, vous devrez payer la chambre au nouveau prix réduit accordé à nos assurés.

SURTOUT, N'OUBLIEZ PAS!

- 1 À votre sortie de l'hôpital, exigez toujours la formule AH-108. Vous y verrez ce que l'Assurance-hospitalisation paiera pour vous et, s'il y a lieu, ce que vous aurez à payer.
- 2 Ne demandez jamais à un médecin de vous faire hospitaliser si ce n'est pas strictement nécessaire. Ne restez jamais un jour de trop à l'hôpital: c'est injuste et coûteux!

CONSERVEZ CETTE PAGE

NOUVELLES SUR LES VOYAGES D'ÉTÉ, DE LA PART D'AIR CANADA



Montréal-Paris sans escale à bord des réactés DC-8 Géants d'Air Canada

Partez de Montréal, à bord d'un DC-8 géant d'Air Canada, à réacteurs Rolls-Royce, et seulement 6 1/2 heures plus tard, vous arriverez à Paris — historique porte d'entrée de toute l'Europe! Ne perdez pas de temps précieux! Les réactés d'Air Canada volant vers Paris partent au cours de la soirée. L'heure à laquelle vous arrivez à destination vous permet de commencer, sans perte de temps, à visiter l'une des plus merveilleuses villes d'Europe, Paris! Ou, vous pouvez choisir jusqu'à cinq envolées quotidiennes vers Londres, à bord de réactés d'Air Canada et de BOAC. Si vous préférez une envolée moins dispendieuse, voyagez à bord de turbo-propulsés Britannia de BOAC. De Londres, une envolée de correspondance vous transportera vers Paris ou tout autre ville d'Europe! Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou Air Canada. Si vous projetez d'aller en Europe cette année, choisissez Air Canada!

Seul Air Canada offre des envolées quotidiennes VERS PARIS

Cet été, Air Canada vous fait aussi ces offres extraordinaires: un service direct de Montréal vers l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et l'Irlande, en réactés. Vous dégusterez, à bord, des mets excellents, préparés par des chefs réputés, pour ajouter à votre agrément. Choisissez l'offre qui convient le mieux à vos projets de vacances! Le service direct en réactés d'Air Canada relie Montréal avec plus de villes européennes que tout autre compagnie d'aviation commerciale.

PROFITEZ DU PLAN D'AIR CANADA: VOYAGEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD!

(Voir les TARIFS ALLER-RETOUR, EN RÉACTÉS, CLASSE ÉCONOMIQUE)

MONTREAL \$49⁸⁰ MONTREAL \$58¹⁰
-PARIS (PLUS \$26.19 PENDANT 24 MOIS) -VIENNE (PLUS \$23.29 PENDANT 24 MOIS)

*TARIF RÉGULIER \$498.80

NOUVEAU TARIF DE GROUPE* \$305.00

*TARIF RÉGULIER \$574.10

NOUVEAU TARIF DE GROUPE* \$353.00

*Sous réserve d'approbation gouvernementale

Consultez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA: HU 9-3411



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES



LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., ministre

JEAN GRÉGOIRE, m.d., sous-ministre

JACQUES GÉLINAS, m.d., directeur

Surplus substantiel de main-d'oeuvre dans les grands centres du pays

OTTAWA. — Le ministère du travail a rapporté hier qu'il y a eu des surplus substantiels de main-d'oeuvre dans 68 des 110 régions urbaines canadiennes possédant une force ouvrière de 10,000 ou plus.

La Gazette du Travail, publication mensuelle, déclare qu'aucun manque de main-d'oeuvre n'a été remarqué dans les 110 régions.

Elle rapporte des surplus moyens de main-d'oeuvre dans 41 centres. Il n'y a que dans la région de Kitimat, Colombie-Britannique, qu'on a remarqué une balance approximative de la main-d'oeuvre et des emplois disponibles.



Le Docteur ROGER GRÉGOIRE, qui a été de 1954 à 1961 le président fondateur de l'Agence européenne de productivité, sera de passage dans la province de Québec au cours de la première semaine du mois de mai, sous les auspices du Conseil canadien de la productivité. M. Grégoire est présentement conseiller d'Etat en France et consultant près du secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Monsieur Grégoire prononcera la conférence de clôture au congrès des relations industrielles de l'université Laval, au château Frontenac, le 1er mai, sur la fonction de conseil dans la société moderne. Pendant son séjour dans la province, il aura des entretiens avec de nombreuses personnalités qui s'intéressent à l'accroissement de la productivité.

Examens de fin d'année pour 4150 étudiants

OTTAWA. — La majorité des 4150 étudiants réguliers ou inscrits aux cours du soir entreprennent aujourd'hui leur dernière semaine de cours à l'université d'Ottawa avant de subir leurs examens de fin d'année.

Pour certains, dont les étudiants à la faculté des sciences pures et appliquées, les cours et les expériences en laboratoire prennent fin la semaine dernière et les examens commencent aujourd'hui.

La faculté des sciences sociales et la faculté de droit faisaient également subir des examens à certains de leurs étudiants dès aujourd'hui. A l'école d'infirmières, les étudiantes aux cours gradués ont terminé leurs examens depuis déjà deux semaines et font présentement des stages dans différents centres hospitaliers de l'Ontario et même des Etats-Unis.

Les examens à la faculté de médecine commencent le 6 mai pour se terminer le 26 mai. Aux facultés ecclésiastiques, ils commencent vers la mi-mai pour la plupart des étudiants.

Enfin, aux facultés sous-graduées, où se recrute la majorité des étudiants, un cours de cinq jours pour Pâques précédait aux examens qui commencent la semaine prochaine pour se terminer vers la mi-mai.

Réunion des amis de l'UNICEF, le 2 mai, à Montréal

Le comité de la province de Québec du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) organise, pour le 2 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans les salons de la compagnie de Salada Foods, 1400, chemin de la Côte de Liesse, une première réunion générale des amis de l'UNICEF.

Cette réunion fournira l'occasion, aux bénévoles qui s'occupent de ce mouvement, de rencontrer d'autres bénévoles d'expression anglaise ou française intéressés à l'UNICEF, et de causer avec les membres du bureau de direction du comité provincial.

Deux conférenciers de marque parleront pendant quelques minutes de la cause des enfants sous-alimentés dans le monde. Ce sont: M. l'abbé Ambroise Lafortune, animateur dynamique de nos ondes, et Mme Kate Aitken, commentatrice radiophonique et membre du Comité national de l'UNICEF pour le Canada. M. Arthur P. Beaulieu, sympathique président du chapitre Ville-Marie de l'Association canadienne des Nations Unies, adressera également la parole.

La région de Québec-Lévis, et celle de St-Jean, T.N., comptent au nombre de celles qui ont eu de substantiels surplus de main-d'oeuvre.

Les régions de Montréal et d'Ottawa-Hull ont au contraire eu des surplus modérés. Deux importantes régions minières, soit Rouyn et Val d'Or, au Québec, et Timmins et Kirkland Lake, en Ontario, sont passées au nombre des régions ayant des surplus importants de main-d'oeuvre. En janvier, on n'y remarquait que des surplus modestes.

Il en est de même de Fredericton, Lachute et Ste-Thérèse, au Québec.

Faut-il craindre l'école neutre?

Il est souvent question dans la province de Québec d'enseignement laïc, neutre ou non confessionnel. D'aucuns désirent même importer d'Europe ou d'ailleurs un système d'enseignement où Dieu n'aurait plus de place officielle sous prétexte de respecter la liberté des consciences.

Avant de prendre position pour ou contre l'école non confessionnelle chez nous, il serait prudent de dresser un bilan complet de la situation religieuse en Europe, plus précisément en Belgique et en France, à la suite des lois qui ont exclu l'enseignement religieux de l'école publique.

Comment est née cette idée de laïciser l'enseignement? Au nom de quels principes, de quelle philosophie? Et cette école qu'on qualifie de "neutre" ou de "laïque" est-elle toujours respectueuse de la conscience des citoyens auxquels elle s'adresse? S'est-elle montrée antireligieuse, même anti-religieuse par la suite? Y a-t-il une relation de cause à effet entre l'enseignement appelé neutre et la déchristianisation des masses populaires? Quelle a été la réaction de l'Eglise en présence d'une telle situation de droit et de fait? Comment a-t-elle pu continuer sa mission d'éducatrice des consciences en un milieu officiel aussi mal disposé?

Autant de questions auxquelles les jeudis soir prochains, le 26 avril, monsieur le chanoine Philippe Delhaye, D. Th., D. Ph., dans une conférence publique intitulée: "Enseignement laïc et agnosticisme, bilan de l'expérience européenne". Offerte sous les auspices de l'Institut Pie XI, annexé à la faculté de théologie, cette conférence débutera à 8 h. 15 p.m., et aura lieu dans l'Aula Magna de la faculté, au numéro 2065 ouest, Sherbrooke, Mtl. L'entrée sera libre et l'exposé sera suivi d'un forum.

Cet entretien de monsieur le chanoine Delhaye répond à l'intention qu'a l'Institut Pie XI de renseigner le public québécois sur des problèmes d'actualité.

D'autre part, on notera que le point de vue du conférencier est purement informatif. S'il connaît bien le Québec où il a séjourné pour une troisième fois, il estime qu'un étranger ne doit pas prendre parti dans nos querelles et que le vitalisme autiste que le dunnisme de notre christianisme lui permettront de trouver ses propres voies. Pour renseignements additionnels, téléphoner à WE 3-1860 ou à WE 5-1169.

Trois conventions conservatrices cette semaine, à Montréal

Au moins trois autres conventions progressistes-conservatrices auront lieu au cours de la semaine, à Montréal, en vue de l'élection générale du 18 juin prochain. La première sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de la Fraternité de la police, 480, rue Gifford, dans la circonscription de Montréal-Laurier; la seconde, mercredi soir, à 8 h. 30, dans le salon Mackenzie du Reine Elisabeth, dans la circonscription de Saint-Laurent-Saint-Georges; et la troisième, jeudi soir, à 8 heures, en la salle de l'école Marie-Anne, au 6645, boul. Saint-Laurent, dans la circonscription d'Outremont-St-Jean.

Dans Montréal-Laurier, la convention sera présidée par M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, qui sera accompagné de M. Louis-Joseph Pigeon, député de Joliette-Assomption-Montcalm. Tous deux porteront la parole, après le choix du candidat. Jusqu'ici, un nom a surtout été mis de l'avant: celui du Dr Albert Guilbeault, médecin bien connu, qui a déjà joué un rôle de premier plan l'année municipale.

Dans Saint-Laurent-Saint-Georges, le député sortant, M. Egan Chambers, qui est également secrétaire parlementaire du ministre de la défense nationale, sera d'abord invité à rendre compte de son mandat; il est à prévoir qu'il sera choisi de nouveau, à l'unanimité, comme candidat officiel.

Dans Outremont-Saint-Jean, c'est M. Jacques Flynn, ministre des mines et relevés techniques, qui présidera la convention. Un vocat bien connu, Me Marc Lacoste, c.r., a manifesté son intention d'être candidat à cette convention. M. Flynn s'adressera à l'assistance, après que le candidat aura été choisi.

M. Nelson Castonguay ne vote pas mais il est responsable du vote de 9,800,000 électeurs canadiens

OTTAWA. — Pour un individu qui n'a pas le droit de voter, M. Nelson Castonguay passe une bonne partie de son temps à se préoccuper de ce que les Canadiens feront lorsque viendra le jour du scrutin.

Alors que les chefs des principaux partis politiques ont passé une fin de semaine de Pâques paisible avant d'entreprendre une longue campagne électorale qui ne leur laissera aucun répit d'ici le 18 juin, le directeur général des élections s'est donné du mal pour s'assurer que les 9,800,000 électeurs canadiens auront l'occasion de se prévaloir de leur droit de vote.

Pour l'assister dans sa tâche, il sera secondé d'une nombreuse équipe de 200,000 énumérateurs et travailleurs d'élection qui se mettront bientôt à l'oeuvre d'un bout à l'autre du pays.

Mon rôle se compare dans une certaine mesure à celui d'un instructeur d'une équipe de football, a-t-il dit au cours d'une interview. "Depuis le 1er avril, toute la machinerie électorale est prête à se mettre en mouvement. Depuis cette date, il s'est agi pour moi de voir à ce que l'équipe demeure en forme."

Le personnel du bureau du directeur général des élections qui se compose normalement de 16 employés réguliers a été augmenté de près d'une centaine d'employés surnuméraires. D'ici le jour du scrutin, son bureau fonctionnera 14 heures par jour durant la semaine et huit heures par jour le dimanche. La tâche électorale la plus pénible débutera le 30 avril lorsque 67,000 énumérateurs — deux dans chaque district électoral urbain et un par secteur rural — entreprendront une tournée de six jours pour recueillir les noms de tous les Canadiens aptes à voter.

Coût de l'énumération "Ils auront grandement besoin de la coopération du public, c'est le moins que je puisse vous dire", a souligné le directeur général des élections. M. Castonguay prévoit que le nombre des divisions électorales urbaines s'élèvera à 23,453 et à 19,852 divisions rurales. Le

coût de l'énumération est estimé à plus de \$10,700,000 soit \$1,500,000 de plus qu'en 1958. L'une des principales raisons de l'accroissement du coût réside dans les modifications apportées à ce qui a trait aux bureaux de scrutin préliminaire. Seulement 234 bureaux de scrutin préliminaires avaient été mis sur pied en 1958. Or, cette année, il y en aura au-delà de 2,000 qui seront ouverts de 8 h. du matin à 2 h. du soir les 9 et 11 juin.

Un autre facteur est le prolongement d'une autre heure de l'ouverture des polls le jour du scrutin pour permettre à un plus grand nombre d'électeurs de se prévaloir de leur droit. Les bureaux ouvriront à 8 h. a.m. comme par le passé mais ils ne fermeront qu'à 7 h. au lieu de 6 heures p.m.

Innovation

Une innovation a été apportée dans le but d'éviter des retards le jour même du scrutin. Il s'agit de l'apparition de nouveaux officiers d'élections connus sous le nom d'agents de révision. Quelque 2,000 de ces derniers travailleront par équipe de deux dans les secteurs urbains à la tâche de vérifier les plaintes formulées par des personnes dont le nom n'apparaît pas sur les listes électorales. Ils siégeront pendant trois jours à compter du 31 mai pour

apporter les corrections qui s'imposent.

Les 263 présidents d'élections, soit un par circonscription, sont les employés clés du directeur général du scrutin. Incidemment, les comités de Halifax et de Québec élisent chacun deux députés aux Communes ce qui explique qu'il y a 263 présidents d'élections et non pas 265.

Le Canada fait des levés hydrographiques dans les Caraïbes

OTTAWA. — Le Canada rendra à l'Amirauté britannique un service analogue à celui qu'il en a reçu dans le passé. Le Baffin, navire du service hydrographique du Canada, secondé par un navire de la marine royale britannique, procédera au début de l'année prochaine à des levés hydrographiques d'une durée de trois mois dans la mer des Caraïbes. Le ministre des mines et relevés techniques, M. Jacques Flynn, a précisé que la participation du Canada, cette première fois, ouvrira la voie à une activité de plus en plus grande de notre pays lors de campagnes internationales de levés hydrographiques.

Le Baffin, principale unité



LA 30e CAMPAGNE DE LA FEDERATION — La Comité consultatif des arrondissements paroissiaux de la 30e campagne annuelle de la Fédération des oeuvres de charité catholiques françaises qui débutera dimanche, le 29 avril, est formé, dans l'ordre habituel, de MM. Raoul Collin, René Côté, lieutenant-col. H. Massue, Alphonse Thérien, Lionel Lemay et Arthur Prieur. Le grand appel que lance la Fédération, au nom des 33 oeuvres qu'elle subventionne, a comme objectif \$1,954,000. Mais en réalité, les dirigeants espèrent recueillir \$2,085,000 afin d'assurer, en 1962, l'expansion de certains services pour répondre adéquatement à des besoins toujours croissants. Le thème de la campagne est: "POUR NOUS C'EST PEU, POUR EUX C'EST BEAUCOUP". Plus de 20,000 auxiliaires tendront la main, du 29 avril au 14 mai, au nom de tous nos frères dans le besoin.

DEVANT LES MÉTALLURGISTES

Un universitaire: le Canada connaît un "recul industriel"

OTTAWA. — Un universitaire canadien a déclaré hier que le Canada connaît un recul industriel et qu'il sera techniquement en faillite en moins d'une génération à moins que l'industrie ne modifie ses attitudes et ses techniques.

Le professeur J. S. Kirkaldy, de l'université McMaster, a accusé l'industrie canadienne de faillir à la tâche d'étudier ses propres produits avec un oeil éclairé et lucide. Il s'est cependant dit encouragé de voir plusieurs industries se lancer dans la recherche technique avec l'aide du gouvernement.

Le professeur Kirkaldy a fait ces déclarations devant une réunion de plus de 2,000 représentants de l'industrie minière et métallurgique du Canada présentement en congrès à Ottawa. Le ministre des mines, M. Jacques Flynn, a invité les industries canadiennes à lancer des programmes de recherches et à appuyer les efforts du gouvernement dans ce domaine.

Le professeur Kirkaldy a dit que le Canada devait s'attendre à peu de collaboration dans le domaine de la recherche de la part des producteurs primaires et des industries d'omnibus par les intérêts américains.

Ces derniers se contentent de tirer du sol et de la nature les richesses du Canada et portent peu d'attention à établir un programme de recherches.

Il a ajouté que le gouvernement, dans l'établissement de son programme d'aide à la recherche technique, devra veiller à ce que le terme "recherche" ne serve pas à camoufler des dépenses capitales et à ce que le résultat des recherches soit rapidement mis à la disposition du public.

Diefenbaker aurait promis une hausse de \$5,000 aux députés

OTTAWA. — Le journal "The Citizen" rapportait hier que le premier ministre Diefenbaker aurait promis de hausser le salaire des députés de \$10,000 à \$15,000 si son gouvernement est réélu.

M. Diefenbaker aurait fait cette promesse lors d'un caucus des députés conservateurs. Ces derniers se seraient plaints de l'échelle actuelle de leurs traitements.

Le quotidien outaouais ajoute que les traitements des juges seront également haussés. Les juges n'ont pas obtenu de hausse depuis 1953 tandis que les députés ont eu leur dernière hausse en 1955.

Dépêches hors sac...

ANGKOR. — La Thaïlande et les Etats-Unis installeront un réseau de radar le long de la frontière nord-est de ce pays du sud-est asiatique "en raison de la situation au Laos et au Sud-Vietnam", a annoncé le maréchal Boonchoo Chanvavetasa, chef de l'armée de l'air.

ACCRA. — Le fameux lit doré de Mary Edusei, femme du ministre de l'Industrie du Ghana, entraîne la démission de Krobo Edusei, mari de Mary. La police a également saisi la propriété de Krobo (qui revient d'un voyage à Londres où il a vainement tenté de faire comprendre à sa tendre moitié l'inconfort de la situation).

SEVILLE. — L'ancien dictateur de Cuba, Fulgencio Batista, a fait la tournée des cabarets avec quelques amis fidèles qui l'avaient invité à l'occasion de la Semaine sainte, à venir passer quelques jours dans le sud de l'Espagne.

les cigarettes "KING SIZE" à bout-filtre riches et veloutées...

les préférées de l'homme de bon goût

Peter Jackson

UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

LES MEILLEURS TABACS DE VIRGINIE DONT LA RICHE SAVEUR PROCURE UN PLAISIR COMPLET



Le Crédit social concentrera ses efforts dans le Québec

RED DEER, Alberta. — Le chef national du Crédit social, M. R. N. Thompson, a déclaré hier que son parti va concentrer ses efforts dans la province de Québec, lors des prochaines élections fédérales. M. Thompson a déclaré qu'il va lancer sa campagne dans la ville de Québec, le 6 mai et que le Crédit social est confiant de remporter de 30 à 40 sièges, sur un total de 75 dans le Québec. Le parti aura des candidats à tous les sièges.

M. Thompson a dit que son parti va remporter au moins 100 sièges à travers le Canada. Outre l'Alberta et la Colombie-Britannique où deux administrations créditistes sont au pouvoir, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario éliront plusieurs députés créditistes, a-t-il dit.

M. Thompson a dit que la

popularité des conservateurs est à la baisse dans le Québec depuis le déclin de l'Union nationale dont la "corruption" sous le gouvernement Duplessis a été prouvée", a-t-il dit.

Au cours de son allocution, M. Thompson a insisté sur deux des plus importants articles du programme du parti: l'établisse-

ment d'une section de la Banque du Canada en vue de venir en aide aux municipalités et un programme de mise en marche pour les fermiers.

M. Thompson sera à Vancouver le 8 mai, à Edmonton, le 9 mai, à Regina le 10 mai, à Winnipeg, le 11 mai et à Toronto, le 12 mai.

DOUGLAS: L'ASSURANCE-SANTE POUR TOUT LE PAYS D'ICI PEU

REGINA. — Le chef fédéral du Nouveau parti démocratique a affirmé hier qu'un petit groupe de médecins est à l'origine de la lutte faite actuellement en Saskatchewan à la mise en application du programme de l'assurance-santé.

M. Douglas met en doute le départ de plusieurs médecins si le plan est mis en application. La Saskatchewan, dit-il, constitue un terrain d'essai. D'ici peu de temps, a-t-il ajouté, tout le pays aura un plan semblable.

Quand tous les faits seront connus et compris et quand les médecins comprendront que le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir dans les relations entre médecins et patients, les médecins accepteront l'assurance-santé.

M. J. Flynn: l'industrie minière doit intensifier ses recherches

OTTAWA. — Le ministre des mines, M. Jacques Flynn, a pressé hier les dirigeants de l'industrie minière canadienne d'accorder une importance accrue à la recherche afin de pouvoir se présenter sur les marchés mondiaux avec des prix qui puissent tenir tête à la concurrence.

Il a déclaré à l'Institut canadien des mines et de la métallurgie que ses membres devraient étudier les possibilités de collaboration avec le gouvernement fédéral afin de renforcer la position de l'industrie minière canadienne par l'intensification de la recherche.

"Il semble évident à chacun, a-t-il dit, que nous sommes entrés dans une période de concurrence très serrée dans presque tous les domaines d'exportation, et l'industrie minière ne fera pas exception à cette règle."

Il a déclaré que si le Canada veut garder la place sur le

AVIS DE DECES

ARCHAMBAULT. — A la résidence de M. Paul-A. Bernard, 32, rue Hubert, Beloeil, le 20 avril 1962 à l'âge de 97 ans, est décédé Maria Bedard, épouse de feu Alex-D. Archambault. Le service a été chanté ce matin, mardi, 24 avril en l'église St-Mathieu, de Beloeil, Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal.

AMEY. — A St-Lambert, le 22 avril 1962, est décédée, Mme Frank Amey, née Angeline Roy. Les funérailles auront lieu mardi, le 24 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.W. McGilvrey, No 307 rue Riverside Drive à St-Lambert, pour se rendre à l'église de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ne pas envoyer de fleurs mais des dons à l'Institut du cancer.

CONTANT. — A Montréal, le 22 avril 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé, Bernard Contant, rentier, époux de Janette Dallaire, demeurant à 300 est blvd St-Joseph, app. 2. Les funérailles auront lieu mercredi 25 avril. Le convoi funéraire partira du Salon funéraire Paul et Fortin, No 831, rue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de St-Alexis de Montréal, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

FALARDEAU. — A Montréal, le 21 avril 1962, à l'âge de 47 ans, est décédé, Louis-Charles Falardeau, époux de Laurette Aumais, demeurant au 7140 Chambray, app. 3. Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault

Les Métallus intéressés dans le commissariat industriel

SAINT-JEAN. — Le Syndicat international des métallurgistes unis d'Amérique considère que les unions locales de Saint-Jean sont directement intéressées à la constitution d'un commissariat industriel et que les représentants des travailleurs syndiqués devraient participer à tous les pourparlers relatifs à la formation et au fonctionnement d'un commissariat industriel dans cette ville.

A la suite d'une réunion tenue à Saint-Jean, dimanche soir, le syndicat a fait parvenir au maire de Saint-Jean, Me Jean Desmarais, un télégramme félicitant le conseil municipal de l'initiative prise en vue de discuter avec les autorités provinciales, notamment avec les représentants du ministère du commerce et de l'industrie les problèmes de certaines usines à Saint-Jean et le ralentissement des opérations d'autres usines.

On sait que la compagnie Brown Boveri vient d'annoncer la fermeture de son usine tandis que la compagnie Singer entend pratiquement mettre fin à toutes ses opérations.

Le Syndicat des métallus qui représente les travailleurs de Brown Boveri et ceux de Singer (Suite à la page 2)

PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE

No 562-361

JEAN LETOURNEAU, de la Cité d'Outremont, CLARENCE G. QUINLAN, de Ville Mont-Royal, PAUL FOREST, de la Cité St-Lambert, JULES DESCHENE, de la Cité d'Outremont, et GEORGES EMERY, de la Cité d'Outremont, tous Avocats, et Membres en règle du Barreau de Montréal, et ayant fait affaires ensemble à l'époque où ont été rendus les services professionnels décrits au compte annexé au Fiat, demandeurs

vs

ALFRED D'HOTELANS, résidant au numéro 58 rue Courcelle, VIIe, de la Ville de Paris, France, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur ALFRED D'HOTELANS de comparaître d'ici un mois, Montréal, 17ème jour d'avril '62.

RAYMOND PILON, député-protonotaire

LETOURNEAU QUINLAN, FOREST, RAYMOND & BOUCHARD

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Procureurs des demandeurs.

Province de Québec Service général des achats

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées à M. Louis-N. Levasseur, directeur général des Achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, seront reçues d'ici 3 h. 00, le 2 mai 1962, pour la vente en tout ou en partie de 3 camions-remorques de marque White, y compris cabines, remorques et génératrices.

Camion No 1 — modèle 1954, portant plaque d'immatriculation 1959, no 1004.

Camion no 2 — modèle 1954, portant plaque d'immatriculation 1959, no 1003.

Camion no 3 — modèle 1956, portant plaque d'immatriculation 1959, no 1005.

Ces camions peuvent être vus et examinés à l'entrepôt du ministère des Travaux publics, 1601, rue St-Vallier Ouest, Québec, où des formulaires de soumissions sont disponibles. Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus haute ou toute autre soumission.

Louis-H. LEVASSEUR, directeur général.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM ADRESSE CATEGORIE

GINGRAS, Sylvio 2700 est, Laurier Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi de ce permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER

CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES

MONTREAL, P. Q.

M. Guy-V. Fortier, directeur adjoint à la protection civile

Le procureur général de la province, l'hon. Georges-E. Lapalme, annonce la récente nomination de M. Guy-Vincent Fortier au poste de directeur adjoint de la protection civile, section des transports et communications.

M. Fortier passe de la direction du service des télécommunications de la sûreté provinciale du Québec à celui de la protection civile, afin de coordonner les efforts et les ressources de la province, pour sauvegarder les vies humaines et minimiser les dégâts causés par les désastres naturels ou engendrés de main d'homme, y compris la guerre.

Le brigadier Fernand Caron dirige ce service qui a récemment prouvé toute son utilité lors de la situation particulièrement tendue, causée par la menace de flocage du barrage Gauthier, entre le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE

No 566-014

ANNETTE MARTEL, fille majeure usant de ses droits, des cités et district de Montréal, demanderesse

vs

HUDSON TRANSIT LINES INC., corps politique et incorpore, ayant son siège social et principale place d'affaires dans la ville de Manawah, Etat du New-Jersey, un des Etats-Unis d'Amérique, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur de comparaître d'ici un mois, Montréal, le 13 avril 1962.

J.-B. CARBONNEAU, député-protonotaire.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 14 juin 1962, à 3 heures p.m. heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la charpente métallique d'un pont (longueur totale: 6442'), sur la rivière Outaouais, entre Senneville, cité de Jacques-Cartier, et l'île-aux-Tourtes, cité de Vaudreuil, route Trans-Canada, selon les variantes décrites aux plans et devis préparés par Beaulieu, Trudeau & Associés, et Bourgeois et Martineau, Ingénieurs-conseils, de Montréal. L'ouverture des soumissions sera faite le 14 juin 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 24 mai 1962, à 3 heures P.M., heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substructure en béton armé d'un pont (longueur totale: 1395' — 16 piliers et deux culées), sur la rivière Outaouais, entre la Ville de Dorion et l'île Perrot, comté de Vaudreuil. Site: Jumelage du pont Taschereau. L'ouverture des soumissions sera faite le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25. (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 24 mai 1962, à 3 heures P.M., heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substructure en béton armé d'un pont (longueur totale: 1395' — 16 piliers et deux culées), sur la rivière Outaouais, entre la Ville de Dorion et l'île Perrot, comté de Vaudreuil. Site: Jumelage du pont Taschereau. L'ouverture des soumissions sera faite le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25. (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 24 mai 1962, à 3 heures P.M., heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substructure en béton armé d'un pont (longueur totale: 1395' — 16 piliers et deux culées), sur la rivière Outaouais, entre la Ville de Dorion et l'île Perrot, comté de Vaudreuil. Site: Jumelage du pont Taschereau. L'ouverture des soumissions sera faite le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25. (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 24 mai 1962, à 3 heures P.M., heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substructure en béton armé d'un pont (longueur totale: 1395' — 16 piliers et deux culées), sur la rivière Outaouais, entre la Ville de Dorion et l'île Perrot, comté de Vaudreuil. Site: Jumelage du pont Taschereau. L'ouverture des soumissions sera faite le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25. (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 24 mai 1962, à 3 heures P.M., heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substructure en béton armé d'un pont (longueur totale: 1395' — 16 piliers et deux culées), sur la rivière Outaouais, entre la Ville de Dorion et l'île Perrot, comté de Vaudreuil. Site: Jumelage du pont Taschereau. L'ouverture des soumissions sera faite le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25. (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 24 mai 1962, à 3 heures P.M., heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la substructure en béton armé d'un pont (longueur totale: 1395' — 16 piliers et deux culées), sur la rivière Outaouais, entre la Ville de Dorion et l'île Perrot, comté de Vaudreuil. Site: Jumelage du pont Taschereau. L'ouverture des soumissions sera faite le 24 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25. (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Hervé-A. GAUVIN, Ing. P., sous-ministre.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 566-711

PAUL OUTZEN, ingénieur, époux légalement commun en biens de ANNE THERESA McCANN, résidant et domiciliée dans la Cité de Verdun, dans le district de Montréal, demandeur,

vs

ANNE THERESA McCANN, secrétaire, résidant dans la Cité de Verdun, dans le district de Montréal, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la défenderesse ANNE THERESA McCANN de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 18 avril 1962.

J. B. CARBONNEAU, député-protonotaire

PAUL PAPINEAU, Avocat,

28 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Procureur du demandeur

Province de Québec

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ET DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

ROUTE TRANS-Canada

Section Q.L. - Projet QLI-M

Charpente métallique

AVIS est, par le présent, donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi, le 14 juin 1962, à 3 heures p.m. heure avancée de l'Est, au Ministère des Travaux publics, bureau A-31, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour la construction de la charpente métallique d'un pont (longueur totale: 6442'), sur la rivière Outaouais, entre Senneville, cité de Jacques-Cartier, et l'île-aux-Tourtes, cité de Vaudreuil, route Trans-Canada, selon les variantes décrites aux plans et devis préparés par Beaulieu, Trudeau & Associés, et Bourgeois et Martineau, Ingénieurs-conseils, de Montréal. L'ouverture des soumissions sera faite le 14 juin 1962, à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au Ministère des Travaux publics, bureau A-26, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le Ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, pour dix pour cent (10%) du montant de la variante la plus élevée de celles pour lesquelles un prix est soumis, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ("bid bond") et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs en structure métallique, et ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.</